



Le St-Laurent-Echo

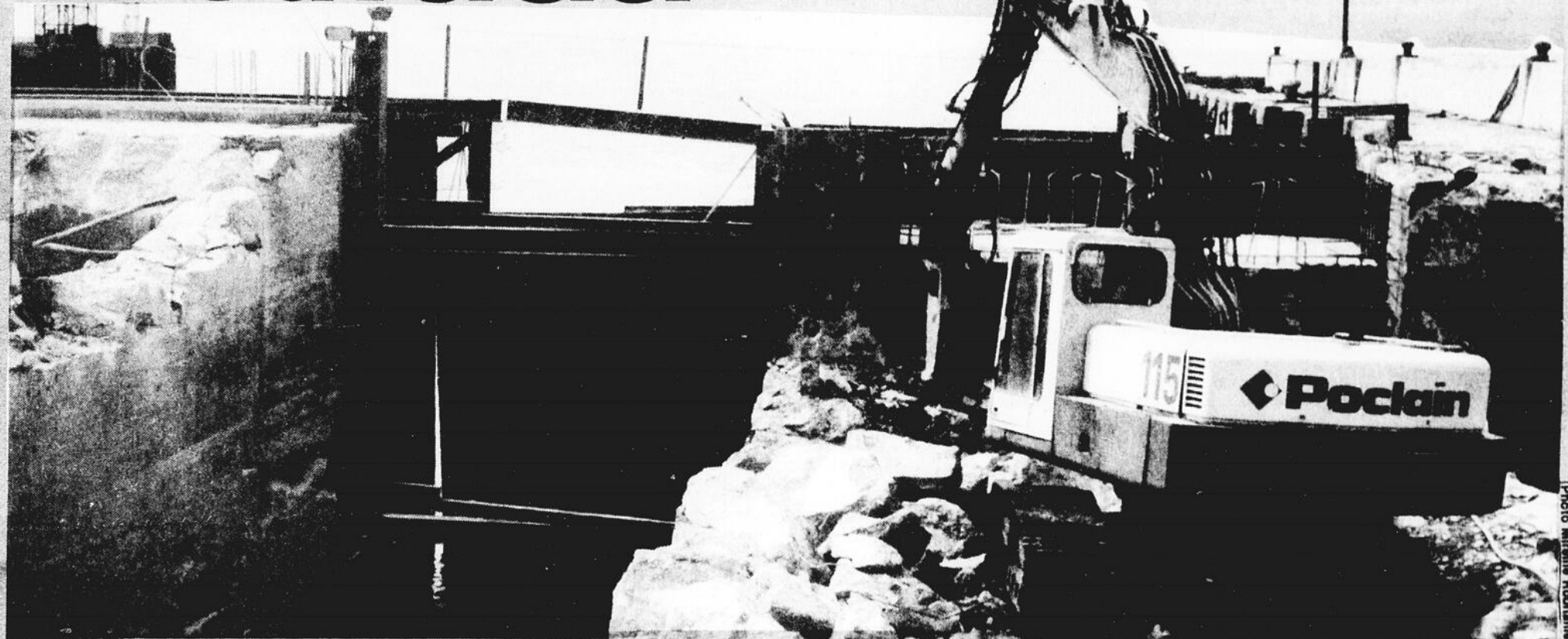
• RIVIERE-DU-LOUP • TEMISCOUATA • KAMOURASKA

SOMMAIRE

Horaire T.V.	P. 11 à 14B
Carnet prof.	P. 22-23B
Petites annonces	P. 16 à 23B
Page jeunesse	P. 15B
Répertoire	P. 17B
A noter	P. 16-17-18-19A
Avis publics	P. 14 à 19A
Place aux lecteurs	P. 4A
Nécrologie	P. 23B

22 personnes au secours du traversier

• Page 5A



Les nouveaux pilotis qui supporteront la plate-forme d'embarquement sont actuellement assemblés sur le quai de la Traverse. Ces travaux sont l'un des nombreux ennuis à troubler ce service inter-rives.

5ième rang de Saint-Antonin:

Des villégiateurs veulent de l'électricité

• Page 12A



Le poteau et le seul fil que l'on aperçoit sur ce cliché sont ceux du Bell Canada. A l'arrière-plan quelques uns des nombreux chalets qui y sont installés depuis quelques années.

Mises à pied du CN:

Les autorités ne font RIEN

• Page 13A

Peu d'espoir de sauver la maison J.O. Viel

• Page 10A

Les idées de grandeur des jeunes provoquent plusieurs faillites

• Page 6A

Des nouvelles de Rolland, le motocycliste

[L.C.] - Il se ballade de 100-104 degrés F. vers le Texas. Il s'agit bien sûr de notre chroniqueur de Police en Alerte, Rol-

land Marquis, qui comme nous l'annonçons la semaine dernière est parti le 8 mai dernier, pour le Texas avec qua-

tre amis.

Le 15 mai dernier, Rolland nous donnait de ses nouvelles. Tout va très bien, dit-il, il fait beau. Ravi de son itinéraire, il nous a mentionné que la route dans les montagnes à 6 900 pieds d'altitude était tellement belle qu'ils s'y sont promenés plus longtemps que prévu. "Pas plus de 30 ou 40 milles à l'heure à précisé Rolland, la route étant très accidentée. C'est petit en bas, devait-il d'ajouter. Aucun incident à date". Un cinquième compagnon de route s'est joint à eux, à Montréal. Il s'agit d'un membre de la Fédération moto-tourisme du Québec.

Au moment, où nous lui parlions Rolland et ses amis s'en allaient visiter tous les musées d'Elvis Presley, les propriétés de ce personnage célèbre et légendaire chanteur qui fait

l'attraction encore aujourd'hui de Memphis. Il prévoyait partir dans le milieu de l'après-midi pour la Nouvelle-Orléans qu'il devait atteindre sur l'heure du souper. Après, le groupe se dirigera vers Houston pour y être samedi et ensuite direction Dallas, pour dimanche après-midi. A cet endroit, nos motocyclistes espèrent se rendre voir le lieu où a été tué le président Kennedy.

L'état de santé de tout le monde est excellent, nous soulignait-il, ainsi que le moral. Les nuits en camping sauvage ne sont pas trop difficiles et quant à la nourriture, elle est bonne et pas trop dispendieuse, de commenter Rolland.

Dans la semaine de retour, Rolland estime qu'il devrait atteindre Niagara Falls le jeudi soir pour être à quelque 30 milles de Montréal, le vendredi matin avant

de rejoindre les membres de la Fédération moto-tourisme du Québec au grand Rallye printanier à Sherbrooke le 22 mai. Le retour au bercail se fera le 25 mai.

Nouveaux administrateurs au CLSC Les Aboiteaux

Le 10 mai dernier, mesdames Laurette Côté et Anne Gaudreault de Rivière-du-Loup, Lise Journeault Tremblay de La Pocatière et monsieur Ernest Ouellet de Saint-Pascal ont été déclarés élus par acclamation comme représentants des usagers au sein du conseil d'administration du CLSC Les Aboiteaux. Les élections prévues pour le 23 mai 1982 sont donc annulées puisque les quatre (4) sièges disponibles ne furent con-

voitées que par ces quatre (4) personnes. Pour monsieur Ouellet, il s'agit d'une deuxième mandat ayant été membre fondateur du CLSC Les Aboiteaux. Mesdames Côté, Gaudreault et Journeault Tremblay sont, pour leur part, de nouvelles venues. Ces nouveaux membres entrent en fonction dès la prochaine réunion du conseil d'administration du centre local, laquelle se tiendra à Rivière-du-Loup le 19 mai.

Police en alerte

Par: Gilles Lebel



Les oiseaux migrateurs

La Gendarmerie Royale du Canada est présentement aux aguets. On sait qu'en cette période de l'année plusieurs chasseurs se laissent tenter par les oies blanches et les outardes. Comme la chasse à ces visiteurs du sud est tout simplement interdite, les gendarmes ont la responsabilité d'éviter le braconnage de ces espèces. C'est ainsi que des mesures de précaution très strictes sont en vigueur jusqu'au départ de ces oiseaux migrateurs et que c'est un acte criminel que d'abattre ce gibier. On doit les admirer sans les toucher.

Drogues

Même si les policiers de la Gendarmerie donnent priorité aux oiseaux migrateurs en cette période de l'année, les enquêtes routinières et la surveillance de la drogue n'en continuent pas moins de faire l'objet d'une très grande attention.

Travail routier à la Sûreté municipale

Différents vols et méfaits continuent de faire la manchette à la Sûreté municipale de Rivière-du-Loup. Les enlèveurs de roue continuent d'être la cible des malfaiteurs. Le vol à l'étalage a fait l'objet de deux plaintes au cours de la dernière semaine et au même endroit. Un homme et une femme devrnt répondre à des plaintes de vol à l'étalage au cours des prochains jours. Les grands perdants seront de nouveau les consommateurs, car ce sont eux qui paient la note pour des individus sans scrupule. Une autre personne s'est introduite par effraction dans une résidence privée. Probablement frustré de n'avoir pu faire main basse sur de l'argent ou sur des pièces de valeur, l'individu en question s'est amusé à briser le bien d'autrui comme carte de visite. On rapporte de plus le vol d'un camion et d'une bicyclette C.C.M. 10 vitesses. Avec le retour du beau temps, les policiers recommandent de ne pas laisser vos vélos à l'extérieur le soir et de le cadenasser le jour. Un autre individu qui était "barré" dans un hôtel s'est défoulé sur une distributrice à cigarettes. Sa petite crise de colère risque de lui coûter quelques sous. S'agissait-il d'un non-fumeur?

Sécurité routière

Le travail des patrouilleurs qui est axé principalement sur la prévention continue d'apporter des dividendes. A preuve, seulement cinq (5) accrochages mineurs et 1 accident avec blessé sont rapportés par les patrouilleurs au cours de la dernière semaine. Considérant la belle température et les "folies" du printemps, on considère ce rapport très encourageant.

Billets d'infraction

Le radar continue de coûter des sous à plusieurs automobilistes. 41 conducteurs devront payer la note pour vitesse. Deux autres automobilistes ont brûlé des feux rouges et cinq ont oublié d'effectuer des arrêts obligatoires. Quatorze "tickets" pour stationnement interdit, trois pour virage à gauche interdit (au bas de la Côte St-Pierre) et deux dépassements interdits.

Stationnement d'été

Les automobilistes sont priés de prendre note qu'à partir du début de juin, des agents de stationnement patrouilleront les rues de la Cité pour les 60 minutes. Voyez à vos affaires (principalement sur la rue Lafontaine) car ce n'est pas toujours plaisant de retrouver le petit papier sous vos essuie-glaces.

Faux chèques

La sûreté municipale demande une très grande vigilance aux propriétaires de commerces car les faux chèques refont surface. Un individu qui avait volé un chèque de prestation de chômage a réussi à le passer dans un magasin. Ayez l'oeil ouvert.

Sûreté du Québec

Du côté de la S.Q. la prévention routière continue d'être profitable pour tous. La vitesse a sensiblement diminué principalement à cause du prix de l'essence et des amendes. Le radar est toujours en opération et les agents ont l'oeil ouvert. Du côté des billets, on rapporte 55 billets pour infractions diverses, 64 vérifications mécaniques et un seul cas d'ivresse. Il y a eu au total trois (3) accidents mineurs dans le territoire de la S.Q. de Rivière-du-Loup au cours de la dernière semaine. On rapporte également un vol par effraction dans un chalet de St-Antoine avec bris et vol pour un montant global de \$600.00. On rappelle également aux propriétaires de mobylette que le port du casque est obligatoire et qu'ils doivent circuler avec le phare allumé en tout temps.

Journée Internationale des Infirmières 13 Infirmières de l'Hôtel-Dieu honorées



Vendredi le 14 mai dernier, c'était la Journée Internationale des Infirmières. A l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup, treize infirmières ont été honorées par l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec. Un dîner d'honneur leur a été servi. Dans l'ordre habituel, on

reconnait Mlle Monique Raymond, Mlle Claire Lévesque, Mlle Jeanne Raymond, Mlle Madeleine Dumont, Mlle Ghislaine Bérubé, Mlle Réjeanne Marier, Mme Aline Raymond, Mlle Madeleine Hudon et Mlle Thérèse Marquis.

commérages

Les choses s'améliorent à Gros-Cacouna pour le chargement des navires qui l'utilisent. Les travaux de compactage ont cours, on coule du béton et on s'approprierait à y étendre de l'asphalte. Le capitaine Maldineo qui avait déjà tempêté contre les conditions faites aux utilisateurs se dit encouragé. Bravo.

Le rendement dans plusieurs bureaux de Rivière-du-Loup jeudi de la semaine dernière était bien inférieur à ce qu'il devrait être. Ce n'est pas le beau temps mais plutôt l'Opti-Bar qui en est la cause. Une soirée mémorable pour quelques uns.

Il retourne au Saguenay où dit-on il est attendu avec impatience. Il s'agit du chirurgien Jean-Pierre Richard qui depuis quelques années, exerçait à Rivière-du-Loup. Une perte regrettable pour l'Hôtel-Dieu et toute la région. Nos meilleurs vœux l'accompagnent.

Il aura fallu la mise sur pied d'un système provincial de prix pour la sauvegarde de l'environnement pour faire découvrir un projet loupé pure laine à d'autres membres de la même communauté. La Paperasse projet de recyclage de papier a produit le papier parchemin sur lequel les prix et mentions des Natures du ministère de l'Environnement ont été livrés aux vainqueurs. Bravo à La Paperasse et à la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup.

La Polyvalente du Transcontinental est très fonctionnelle et sécuritaire. Ainsi en cas de feu,

nous expliquait le directeur général Jean-Luc Rioux, le système des portes a été conçu de manière à ce que les personnes puissent trouver immédiatement la sortie. Les portes des corridors à certains endroits se bloquent si on essaie de les ouvrir pour aller à l'intérieur de l'école. Le truc: par geste naturel, une personne pousse sur une porte pour l'ouvrir alors que là, il faut tirer.

Parlant de la Polyvalente, tout a été conçu pour que l'atmosphère y soit agréable. Ainsi, au lieu d'entendre un son d'alarme pour marquer la fin des cours, un doux carillon avertit les étudiants que la période de cours est terminée.

Soucieux d'encourager les jeunes étudiants, la municipalité de Trois-Pistoles procèdera à l'embauche de 1 à 8 étudiants pour effectuer différents travaux durant la période estivale 1982.

Saviez-vous comment reçoit un enseignant à sa retraite pour le Grand-Portage. On parle d'une moyenne de 7 079\$ par an, selon Monique Fitz-Back.

PRIX COMPETITIFS

Discomobile R.D.

AVEC ANIMATION

MUSIQUE VARIEE
POUR TOUTES OCCASIONS
MARIAGE, ANNIVERSAIRE, ETC.

RICHARD D'ANJOU
Propriétaire

TEL. (418) 862-2886
TEL. (418) 862-5110

Doit-on parler de la crise économique aux étudiants?

Par Lyne Chassé

Le Syndicat de l'Enseignement du Grand-Portage (SEGP) conteste fortement la décision de certaines commissions scolaires du territoire de défendre l'intervention pédagogique dans les classes qui devait se faire dans la semaine du premier mai sur le thème de la crise économique.

Telle est la sortie que devait faire en conférence de presse le 11 mai dernier la présidente du Syndicat de l'Enseignement du Grand-Portage, Mme Monique Fitz-Back.

Rappelons qu'à chaque année de concert avec la Centrale d'Enseignement du Québec (CEQ), le SEGP fait une intervention pédagogique auprès des étudiants qui portait l'an passé sur les rapports hommes-femmes. Pour ce faire un cahier est conçu par les enseignants et montre par des textes, jeux, bandes dessinées et affiches, le thème concerné. Ainsi, cette année les élèves par des fiches pouvaient, entre autres, apprendre à faire un budget selon différents salaires donnés.

Mme Fitz-Back soutient que des enseignants sur le territoire, ont quand même fait l'intervention. Toujours selon elle, il ne s'agit pas de la propagande comme certains ont voulu le mentionner et estime que plusieurs parents s'étaient montrés d'accord à une telle démarche.

Dans les motifs qui faisaient que des directeurs généraux ne voulaient pas que l'on fasse l'intervention pédagogique, on note qu'il ne fallait pas alarmer les étudiants avec ce qui se passe. Sur ce, le Syndicat estime que c'est le jeu de l'autruche avec la tête dans le sable puisque la région, compte 50% de main d'œuvre inactive d'où, explique Mme Fitz-Back, la nécessité de montrer aux enfants la réalité de la vie ce qui n'est plus de la propagande mais un devoir et un droit pour

les enseignants (éducateurs) que d'en discuter en classe.

Par ailleurs, la présidente répond à ceux qui affirmaient que le matériel pédagogique utilisé par l'enseignant devait être accepté par le ministère ou la commission scolaire, que l'autonomie de l'enseignant serait complètement bafouée et qu'on ne peut empêcher l'enseignant de choisir son matériel pour enseigner. De plus, elle affirme que ce cahier est un outil pour l'enseignant et ne va pas entre les mains de l'étudiant donc que le professeur a le droit de l'utiliser.

Sur le territoire du

Grand-Portage, 400 documents ont été distribués aux enseignants. Or, le Syndicat rappelle Mme Fitz-Back, n'admettra pas que l'autonomie des enseignants soit mise de côté et que l'enseignant soit

perçu comme un robot qui doit faire ceci ou cela. Une réunion à ce sujet doit avoir lieu et il n'est pas question pour le SEGP d'affirmer sa présidence, que l'autonomie de l'enseignant soit délaissée.



Mme Monique Fitz-Back, présidente du Syndicat de l'Enseignement du Grand-Portage, conteste fortement la décision de certaines commissions scolaires du territoire d'avoir empêché l'intervention pédagogique. [Photo L.C.]



Le Cercle des Filles d'Isabelle a 35 ans

Le Cercle de Rivière-du-Loup de l'Ordre des Filles d'Isabelle, pendant féminin des Chevaliers de Colomb, célébrait dimanche dernier, ses trente-cinq années de fondation. Sur la photo ci-haut prise durant la messe d'ouverture de ces fêtes commémoratives, à l'église Saint-Patrice, on voit au premier plan la Régente du Cercle jubilaire, Mme Yvonne Dubé. La Régence d'Etat des Filles d'Isabelle et les autres Cercles de la région étaient représentés aux autres activités de la journée, qui comprenaient une initiation durant l'après-midi à l'Ecole Joly et un banquet au Motel Lévesque. [Photo Saint-Laurent-Echo]



Le Cérémonial des Cadets Royaux

Une réussite pour les organisateurs

C'est devant plus de 200 invités que s'est tenu le "cérémonial annuel" du Corps de Cadets Royaux de Rivière-du-Loup dimanche dernier au Cégep de Rivière-du-Loup. L'événement attendu depuis longtemps par cadets et officiers s'est déroulé sous la présidence d'honneur du Major S. Boucher, officier-commandant de la compagnie "A" des Fusiliers du St-Laurent. Parmi l'assistance, on a pu remarquer la présence de nombreux dignitaires militaires et civils dont le député Rosaire Gendron et le maire Yves Godbout.

Après une démonstration de leur savoir-faire, les jeunes ont reçu leurs récompenses, certificats et décorations. On a nommé deux cadets de l'année, le cadet Bruno Leclerc, fils de M. et Mme Jean-Guy Leclerc de Lamy, la cadette Sophie Gagnon, fille de M. et Mme Yvon Gagnon de Cacouna. En tout, 46 cadets et cadettes ont participé à la parade annuelle.

La journée s'est clôturée par un souper et une disco avec les parents et invités, le tout au local des Chevaliers de Colomb. Pour les organisateurs, il s'agissait là d'un succès inattendu vu la jeune existence du Corps de cadets de Rivière-du-Loup.

La Caisse Saint-Ludger aide les loisirs

La campagne de souscription lancée le 25 avril pour aider financièrement le Chalet Communautaire de Saint-Ludger, bat présentement son plein, et tout indique que l'objectif de 4000\$ sera atteint, voire dépassé.

Pour sa part, la Caisse Populaire Saint-Ludger a jugé opportun de s'impliquer une fois de plus dans le développement du milieu en versant une contribution de 1000\$ à la campagne de souscription. Sur la photo ci-haut, prise lors de la remise du chèque au président du Comité des Loisirs du quartier Saint-Ludger, M. Adrien Ruest, au centre, on reconnaît, à gauche le président de la Caisse Populaire Saint-Ludger, M. Pierre Dubé, et, à droite son directeur, M. Fernand Mailloux.

Le Chalet Communautaire de Saint-Ludger servira de local d'accueil et de centre administratif pour les activités de loisirs d'hiver et d'été à Saint-Ludger.

[Photo Saint-Laurent-Echo]

INTER

393639

250 000\$

Tirage 355

393639

250 000\$

93639

250 000\$

3639

250 000\$

639

250 000\$

39

250 000\$

Gros lots de 25 000\$

126170

498615

910734

Numéros non décomposables

Les billets gagnants de 250\$ et 50\$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale.

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS

Numéro tiré 87435

2 FAÇONS DE GAGNER 2500\$

87435

Numéro tiré 1480

3 FAÇONS DE GAGNER 250\$

1480

Numéro tiré 621

4 FAÇONS DE GAGNER 50\$

621

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

éditorial



La dérive du traversier

Création du trafic, Rivière-du-Loup perd de plus en plus les atouts qui justifient ce titre. Le chemin de fer n'est plus que l'ombre de ce qu'il était dans ce territoire et voilà que le traversier donne de mauvais signes.

L'appel de détresse lancé par quatre organismes du milieu quoique tardif était pleinement justifié. Les conditions faites actuellement à ce service peuvent présager d'une interruption ou encore d'une diminution de la qualité qui affecterait sa survie à moyen terme.

L'absence de contrat entre la compagnie et la Société des Traversiers, la consigne de coupures budgétaires qui dirige toutes les décisions administratives du gouvernement à l'heure actuelle, la vente du navire et de la compagnie à une autre plus grande et étrangère sont autant de faits qui appellent une vigilance accrue du milieu. Les réparations urgentes effectuées au quai loupériais dans un tel contexte ajoutent un poids additionnel à ce fardeau qui pèse lourd sur les épaules de cette région et de celle d'en face.

L'action énergique entreprise par le comité formé à la suite de la rencontre de 22 organismes la semaine dernière se fait rassurante: des questions seront posées aux décideurs dans cette affaire, des pressions seront faites sur les hommes politiques qui peuvent faire pencher la balance en cours de route. Finalement, un appel à tous poura toujours être lancé afin de provoquer une manifestation de toute la population du territoire, moyen ultime souvent décrié mais combien rentable de cette région périphérique.

Mais à plus long terme, une planification s'impose on ne pourra très longtemps remettre la discussion franche qui doit avoir cours à savoir où installer le traversier? A Rivière-du-Loup ou à Gros-Cacouna? Des réticences ont déjà été manifestées la semaine dernière lorsque cette suggestion était lancée sur la table. Il faudra cesser d'éluder la question si on veut faire face à l'avenir. Le tourisme, le commerce, l'industrie et la vie sociale des deux rives en sera affectée en bien et en mal. Le comité actuel une fois complété avec les représentants de la rive nord pourrait se charger de débroussailler ce dossier. Qui sait, peut-être y trouvera-t-on des pistes de solution au développement économique pour l'avenir.

Mireille Robitaille.

place aux lecteurs

"En démocratie: Participer, c'est agir positivement!"

Au Québec, avant le 20 mai de chaque année, des élections doivent être tenues dans chaque comité d'école. Dans notre région, depuis le début du mois de mai, les assemblées générales de parents se tiennent et contribuent à répondre à ces exigences des lois 27 et 30. Les comités d'école rendent compte à la population de leurs réalisations. C'est aussi l'occasion pour la direction des écoles d'informer les parents sur des changements éventuels, probables, particuliers, de parler des résultats positifs et négatifs de l'année, de faire connaître les intentions des dirigeants.

A l'école polyvalente St-Pierre, chaque année, les parents sont plus nombreux et aussi davantage conscients du rôle fondamental qu'ils ont à jouer dans le monde scolaire d'aujourd'hui. L'engagement de certains, la participation d'un grand nombre, la foi en l'école publique ont battu jour après jour, le comité d'école local et sa crédibilité. A la polyvalente St-

Pierre, les parents ont aussi démontré cette volonté d'agir.

Actuellement, de grands changements pointent à l'horizon dans le système scolaire québécois. Ces nouvelles avenues permettent-elles à l'école d'aujourd'hui, chargée de former l'adulte de demain, de relever ce défi à savoir de former un être humain à l'aise

et bien dans sa peau dans ce monde en changement constant?

Il importe donc que tous les parents s'associent vraiment à la structure et à la vie de l'école. Notre tâche de collaboration et de conseil est utile et positive. Continuons, en grand nombre, à participer à l'ensemble des activités de l'école. Le temps consacré

et les énergies déployées dans un esprit d'entraide et de collaboration avec les enseignants, la direction et tout le personnel ont toujours été notre marque de commerce. Mercredi, le 19 mai, à 20 heures, soyons présents, parents de l'école polyvalente St-Pierre!

On! Dumont, président comité d'école, Polyvalente St-Pierre.

Le Regroupement Populaire du KRTB

Confrontons nos solutions à la crise avec nos députés

Le colloque régional sur la crise tenue le 27 mars dernier a fourni l'occasion aux participants de se sensibiliser aux effets de la crise dans notre région, de même qu'aux causes de cette crise, qui ne laisse personne indifférent.

Le comité organisa-

teur, à cette occasion, a eu mandat de mettre sur pied un regroupement régional qui est en voie d'organisation. Il a aussi reçu le mandat de l'assemblée de donner suite au colloque.

C'est dans cette perspective que le regroupement populaire

du KRTB organise pour le début de juin (date à préciser plus tard), une rencontre pour échanger avec les députés tant provinciaux que fédéraux, sur les solutions à la crise ont été mises de l'avant lors du colloque.

Cette rencontre permettra aux députés de

se sensibiliser davantage au vécu des gens de la région. Elle permettra au regroupement populaire du KRTB de solliciter l'engagement de nos députés à défendre les ententes de toute la population de la région.

Le Regroupement populaire du KRT-B, par Raymond Cadrin.

"Si on se contente de suivre, on mérite notre sort"

"Nous avons fermé nos pompes à essence pour démontrer qu'on n'a pas l'intention de continuer à se faire manger la laine sur le dos. Par contre, le geste en était un de solidarité ou s'il ne fut pas plutôt le symbole d'un écoeurlement collectif? Il est temps plus que jamais de répondre à cette question.

Bientôt, on va s'asseoir à la table de concertation face à face avec les pétroliers, fort d'une représentativité de près de deux mille garagistes et détaillants d'essence sur

une possibilité de cinq mille. Ce n'est pas assez, il nous faut au moins 50% plus 1% pour avoir la majorité et les outils essentiels pour un dénouement rapide et efficace de nos revendications.

Y'en a qui n'ont pas encore compris ça et qui veulent organiser des petits groupes à gauche et à droite, pensant faire mieux pour la fédération. D'autres attendent de savoir ce qui va se passer. Cessons de jouer le jeu des compa-

gnies qui ne demandent pas mieux que de nous voir divisés ou passifs.

C'est tout de suite qu'il faut s'organiser, si on ne veut pas se faire organiser. C'est facile à comprendre et ce devrait être aussi facile de poser un vrai geste de solidarité pour le mieux-être de tout le monde".

Roger Hébert, président de la Fédération des garagistes et détaillants d'essence du Québec.

Le St-Laurent Echo

16 du Domaine
Rivière-du-Loup
G5R 4C3
862-1774

Directeur
Georges Fraser

Dépt. comptabilité
Henri Lévesque

Coordonnateur de la publicité
Marthe Paré

Publicitaires
Pierre Lévesque
Magella Fluet
Maurice Paré

Rédactrice en chef
Mireille Robitaille

Journalistes
Beauvais Bérubé
Lyne Chassé

Sports
Jean Larouche
Roland Marquis

Responsables des pages sportives
Gilles Lebel
Chef d'atelier
Gaëtan Roussel

Tirage et distribution
Hugues Bérubé

Abonnement
862-1774

Tombée de la publicité
Jeudi, 17 heures

Tombée des nouvelles (Pour communiqués)
Vendredi, 12 heures

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation écrite de la direction.
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no. 0758

Dans Rivière-du-Loup, la livraison de votre journal se fait par camelots.
A la pièce: 0.40¢
Abonnement 1 an: \$17.50
Autres pays: \$60.00

Composé et monté aux Ateliers du St-Laurent Echo.

22 personnes au secours du traversier

Par Mireille Robitaille.

L'appel de détresse lancé par le traversier Rivière-du-Loup-St-Siméon a provoqué la réunion de 22 personnes qui ont tenté de trouver les moyens de maintenir et même d'améliorer cet axe de transport.

En effet, mercredi le 12 mai dernier, 22 personnes étaient présentes au Motel Lévesque où l'Association touristique régionale, la Corporation de promotion industrielle de même que les Chambres de Commerce locale et régionale avaient invité tous les intéressés afin de créer une force de frappe régionale.

Un comité a été formé afin de diriger l'action des intervenants régionaux il sera chapeauté par les Chambres de Commerce lo-

cale de Rivière-du-Loup, Régionale du Grand-Portage et par le commissariat industriel. Parmi les autres membres au nombre de neuf on remarque le Conseil régional de développement (CRD), l'Association des hôteliers, la Jeune Chambre de Rivière-du-Loup, la Municipalité régionale de comté (MRC), la ville de Rivière-du-Loup, l'Association touristique régionale et la Chambre de Commerce de Cacouana.

Les personnes présentes ont appris sur place que le service serait diminué non seulement dans sa quantité de traverses mais aussi dans sa qualité puisque le navire auxiliaire le MV Radisson risquait de ne pas être mis en opération cet été et que la rampe mobile temporaire exi-



(Photos Mireille Robitaille)

Ne pas attendre au 15 juin pour réagir, voilà le consensus établi par la vingtaine d'intervenants dont ceux que l'on voit ici dans l'ordre: Bruno Gagnon, Georges Thériault, Bertrand Lévesque, Guy Dufour, André Plourde.

gée de contracteur n'était pas assurée de pouvoir accueillir les 300 autobus nolisés pour les tours ni les camions-remorques.

Des nombreuses questions posées à cette occasion on décelait deux tendances soit d'une part la solution à court terme pour maintenir un minimum de service sécuritaire et fiable au cours des mois de juillet et août soit d'autre part la planification à long terme quant au lieu de la traverse entre Rivière-du-Loup et Saint-Siméon ou entre Cacouana et Tadoussac.

Une première rencontre du comité le lendemain, a décidé de l'envoi d'un télégramme pour vérifier s'il y aura service de traversier entre Rivière-du-Loup et St-Siméon

à compter du 15 juin, quel serait le type de la rampe mobile projetée et pourrait-elle accueillir les poids lourds?

Les récipiendaires de cette missive soient Travaux Publics Canada, la compagnie Canamont, Transport Québec et les 4 députés de la région avaient 48 heures pour y répondre. Avec ces informations, le comité convoquera les 4 députés, les maires de Saint-Siméon et de Tadoussac, le député ministre de Rimouski, la compagnie Canamont de même que la firme d'ingénieurs-conseil CO-PAC à une rencontre le 31 mai. Auparavant le comité expédiera à chacun un mini-mémoire exposant la situation et les solutions possibles afin d'accélérer le processus décisionnel à la rencontre du 31 mai.

Radio-Québec fait revivre le "Bootlegging" au Témiscouata

Par Beauvais Bérubé

Les 10 et 17 mai, à vingt-et-une heures, les habitués du câble 8 dans l'Est du Québec ont pu voir à l'écran de leur téléviseur, deux films réalisés récemment par Radio-Québec sur l'époque où le commerce clandestin et la contrebande des boissons alcooliques étaient florissants dans la Gaspésie, le Bas Saint-Laurent et particulièrement au Témiscouata, en raison de la proximité de la frontière américaine.

Tournés en mars dernier, ces films intitulés "L'histoire du bootlegging au Témiscouata" étaient présentés en primeur à une quarantaine d'invités de la

des Iles Saint-Pierre-et-Miquelon et débarquées en cachette, la nuit, à Anticosti, Sept-Îles, Marsoui, Mont-Louis, Mont Saint-Pierre, Cap-Chat, Matane, Bic, Rivière-du-Loup, et même Québec.

D'abord entreposé

maintenant les débits de boisson au régime sec. Au Québec, les chômeurs veulent travailler, et outre-frontière, les Yankees ont soif.

Il n'en faut pas davantage pour exciter l'imagination des gaspésiens et témiscoua-

prévenir les défections.

Il n'hésite pas à se déguiser en religieuse et en prêtre pour faire "passer" sans fouille des automobiles chargées de boisson, avec la bénédiction des pa-

trouilleurs de la route. Homme d'Eglise à ses heures, il ira jusqu'à financer en grande partie la construction d'un temple religieux à Saint-Hilaire, au Nouveau-Brunswick...

Ce sujet d'émissions avait été proposé par Marc Le Houllier, résident de Cabano, lors de la consultation organisée par Radio-Québec au printemps de 1981.



Sur la photo prise après le visionnement, on reconnaît, dans l'ordre habituel, M. Rostand Bergeron, Mlle Carole Bégin, chercheuse de Radio-Québec, Me J.B. Lavoie, avocat de Rivière-du-Loup, André Blanchard, réalisateur des films, M. Robert Breton de Cabano, et M. Laurent Gagnon, de Notre-Dame du Lac.

région à l'Hôtel de Ville de Notre-Dame du Lac, le 10 mai dernier, par Radio-Québec région Bas Saint-Laurent.

A cette première, en fin de matinée, on remarquait notamment les principaux personnages appelés à raconter leurs souvenirs sur la décennie du "miquelon", entre autres, M. Robert "Robbe" Breton, de Cabano.

Le premier film raconte comment fut organisé le réseau de distribution, à l'est de Québec et aux États-Unis, de cargaisons de boissons alcooliques amenées par bateau

dans des "caches", ce "miquelon" comme on l'appelait, était ensuite dissimulé dans des pneus et des sièges d'automobiles, voire même des cercueils et des corbillards, pour être distribué aux vendeurs locaux et à la clientèle, souvent au nez de la police.

Scénarios rocambolesques

Le second film fait revivre le temps de la crise économique des années '30. Au Québec, les curés prêchent la tempérance ou plutôt l'abstinence, pendant qu'aux États-Unis la "Loi de prohibition"

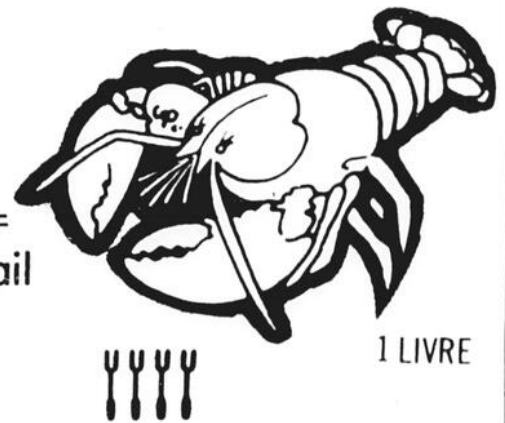
tains en quête d'aventures et désireux de "faire la piastre" rapidement.

Les propos des interviewés ressuscitent aussi l'âme dirigeante du réseau, un certain Alfred Lévesque, organisateur hors-pair, possesseur d'armes, chef de tout un système de vente clandestine et d'espionnage des mouvements des corps policiers par des "stools". Homme rusé et aux nerfs d'acier, Lévesque a le cœur tendre et est capable de largesses, tout comme il sait exercer une surveillance inlassable pour faire marcher la "patente" et

Le Festival du HOMARD

Un super-spécial
(pour une durée limitée)

Le 1er \$8.95
Le 2e \$6.00
Le 3e \$5.50



INCLUT —
-Riz et beurre à l'ail
-La salade César
-Le breuvage

1 LIVRE

OFFRE VALIDE

-Pour les groupes sur réservations (le jour limite est le lundi midi)
-Sur le dîner bourguignon.



motel Levesque INC

Restaurant La Terrasse

Pour vos réservations: 862-2790

NOUVEAU NOTAIRE A RIVIERE-DU-LOUP

Le notaire Dominique Michaud, conseiller juridique, annonce au public l'ouverture de son bureau, les mardi et mercredi de chaque semaine, au 1 rue des Erables à Rivière-du-Loup. Native de Rivière-du-Loup, le notaire D. Michaud, qui exerce sa profession depuis un an, fait partie de l'Étude Baillargeon, Carrier et Norton de Québec.



Les idées de grandeur des jeunes provoquent plusieurs faillites

[M.R.]—A l'origine de plusieurs faillites du Québec on remarque les jeunes qui reprennent l'affaire du père avec des idées de grandeur et qui entraînent son insolvabilité et sa faillite.

C'est l'observation faite par M. Robert Ste-Marie, syndic professionnel exerçant depuis une dizaine d'années au sein d'une importante firme internationale de comptable agréés, Thorne, Riddell, Poissant Richard. Devant la trentaine de personnes présentes au dernier souper de l'Association des directeurs de crédit de Rivière-du-Loup le jeudi 13 mai, M. Ste-Marie a expliqué le rôle du syndic de faillite quand

il est nommé par la cour, quand il agit au nom d'un créancier pri-



M. Robert Ste-Marie.

vilégié lors d'un séquestre intérimaire ou lors d'une proposition concordataire du débiteur.

Les causes d'échec

en affaires sont multiples a-t-il observé elles peuvent s'attribuer à une expansion non-rentable, à la cessation de la demande, à l'absence de fonds de roulement entre autres. Généralement des indices sont lancés d'une situation périlleuse avant que la situation n'atteigne des proportions irréversibles que trop de gestionnaires négligent d'interpréter. Il suggérerait aux membres de l'Association d'utiliser le système normalisé de cote à la solvabilité.

Le conférencier a également expliqué que le salaire des employés peut toujours se perdre dans une faillite contrairement à la croyance populaire.

La loi des faillites est désuète puisqu'elle date de 1949. Une nouvelle loi en cette matière est attendue incessamment depuis des années a-t-il ajouté sur un ton sarcastique. L'état de crise économique actuelle entraîne jusqu'à 3 500 faillites par trimestre au Canada soulignant au même coup la nécessité de rafraîchir la législation. Le syndic a conclu en invitant l'Association des directeurs de crédit de Rivière-du-Loup à faire pression sur le gouvernement fédéral afin que des sections entières de la nouvelle loi soient adoptées dans les meilleurs délais à défaut de la remplacer entièrement puisque selon lui, c'est urgent.

Le muséobus de l'ouest à Chevaurama



Photo Beauvais Berube

de l'Ouest Canadien, une présentation des Musées Nationaux du Canada.

Les visiteurs ont été nombreux dans les trois unités mobiles du Muséobus, dont les exhibits évoquaient l'histoire, la colonisation et le développement actuel de cette partie du pays, dont le passé est aussi relié aux ranchs, aux "cowboys", et aux chevaux.

L'Ecole de ballet de Rivière-du-Loup fête ses cinq ans



Photo Beauvais Berube

L'Ecole de Ballet de Rivière-du-Loup a souligné ses cinq années d'existence, le 15 mai dernier, en présentant en soirée au Centre Culturel, un récital de ballet et jazz.

Sous la conduite de M. Jean-Claude Cloutier, directeur et professeur de cette école, l'assistance nombreuse qui remplissait à capacité la salle du Centre culturel a vu évoluer avec beaucoup de grâce et d'aisance les 93 élèves de ballet, y compris les vingt petits bouts de femme qui composent la classe de pré-ballet. Les spectateurs n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux élèves et à leur dévoué professeur. Après l'intermission, la jeune ballerine de 12 ans Julie Vachon, admise récemment dans la troupe des Grands Ballets Canadiens, Yves Nolin, ex-premier danseur de la même troupe, et Adyilia Roman, danseuse-étoile des Ballets de New-York ont uni leur talent à celui de Jean-Claude Cloutier pour présenter des extraits d'oeuvres de Saint-Saëns, Glazounov et Tchaikovsky écrites pour le ballet.

L'Ecole de Musique de Rivière-du-Loup est une initiative conjointe du Service des Loisirs de la Cité et depuis trois ans, les cours sont dispensés à l'Ecole Sainte-Marie.

(Photo Saint-Laurent-Echo)

Placements en
OBLIGATIONS
avec rendement
défiant toute concurrence

1 et 2 ans **16 1/2%**

3 à 5 ans **17%**

Intérêts payables semi-annuellement.

LEVESQUE, BEAUBIEN INC.

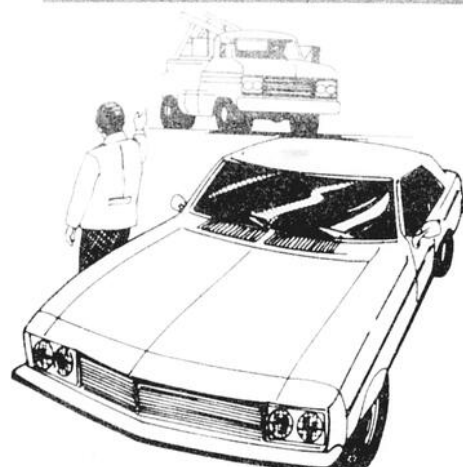
Pour plus d'informations, communiquez avec nous

TEL.: 862-9341

110 Lafontaine, Rivière-du-Loup
Nous assumons les frais d'appel

Assurance...

Eliminez l'inquiétude!



Protégez vous de tous les risques de la conduite automobile. Les coûts de réparation sont de plus en plus élevés... Une bonne assurance automobile c'est un investissement sûr.

**La Société d'Assurance Mutuelle
contre l'incendie
du comté de Rivière-du-Loup**

SIÈGE SOCIAL
135 St-Jean-Baptiste
L'Isle-Verte 898-2311
ROLAND OUELLET, sec.-gér.

JEAN RIOUX
L'Isle-Verte
898-6350

LUCIEN GAGNON
Saint-Patrice
862-6814

RENAUD DIONNE
Cocoune
862-7805

Les
certificats de
**DÉPÔT
GARANTI**
du Trust Général
le mode d'épargne
d'un intérêt
SUPÉRIEUR

17%

Intérêts versés annuellement. Période de 3-5 ans. Dépôt minimum 500\$.

- Taux d'intérêt élevé
- Sécurité du capital et des intérêts
- Aucun coût
- Taux d'intérêt garanti
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Conseillers financiers à votre service

D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

Taux sujets à confirmation.

TRUST GENERAL
Rimouski:
12, Saint-Germain est. G5L 7T1
Téléphone: 252-0869
Institution membre de la Régie de l'assurance-dépôts
du Québec

Au Transcontinental

Une polyvalente adaptée aux besoins d'aujourd'hui

Par Lyne Chassé

La Polyvalente du Transcontinental située à Sully et recevant 573 étudiants de secondaires 1 à 5 a désormais à leur disposition des ateliers de menuiserie, équipement motorisé, couture et alimentation en plus d'un gymnase simple modifié.

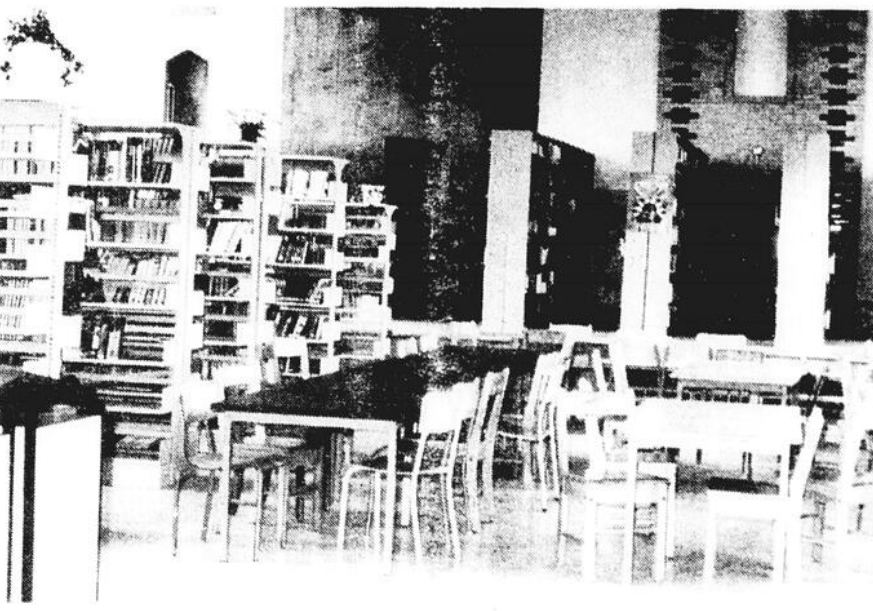
En effet, vendredi 7 mai avait lieu l'inauguration officielle des travaux d'agrandissement et de rénovation de la Polyvalente du Transcontinental qui a une superficie totale de 93 000 pieds carrés.

Selon le directeur général de la polyvalente, M. Jean-Luc Rioux, les nouveaux aménagements atteignant les 23 642 pieds carrés de plancher sont opérationnels depuis septembre 1981 alors que les travaux avaient commencé un an plus tôt. Les coûts globaux, précise-t-il, sont estimés à 3,992,700\$ tandis que ceux de la construction sont de 2,898,768\$; la différence allant aux frais d'honoraires et à l'achat de matériel.

Egalement, des rénovations et réaménagements ont eu lieu dans les classes, à la cafétéria, services d'ascenseur, adaptation pour les personnes handicapées (telles des rampes d'accès), système d'intercommunication, chauffage, ventilation, système de sécurité pour détecter les pannes. Malgré les travaux qui



Une partie du gymnase simple modifié qui par une séparation dans le milieu peut se diviser en deux parties. [Photo L.C.]



L'ancienne chapelle transformée en bibliothèque. [Photo L.C.]

Transcontinental est regroupé avec celui de Rivière-Bleue conformément à une décision prise en juin 1976 d'intégrer les étudiants. De fait, la Polyvalente qui comptait auparavant 400 étudiants, en a présentement 573 et prévoit une clientèle légèrement diminuée pour l'an prochain, soit 550.



M. Jean-Luc Rioux, ont duré un an, estime M. Rioux, il n'y a eu qu'une journée et demi de classe manquée. Le directeur soutient que la collaboration des professeurs qui sont au nombre de 38 et des étudiants a été excellente d'autant plus que c'est la première année que tout le secteur

peuvent explorer selon leur choix un des ateliers nouveaux. Ils peuvent explorer selon leur choix un des ateliers nouveaux. Ils peuvent explorer selon leur choix un des ateliers nouveaux.

MERCREDI LE 19 MAI 1982-ST-LAURENT, ECHO 7A

Autre détail intéressant dont nous faisons part. M. Rioux, la polyvalente offre pour une première fois l'option exploration technique en secondaire 3, ce qui remporte, d'après ses dires, un très vif succès. Ainsi, 80 étudiants ont 4 périodes de cours-semaine de septembre à février où ils

base mais aussi des examens et un projet à monter par l'étudiant. De plus, garçons et filles peuvent se prévaloir des ateliers mais il semble que les filles sont plus avant-gardistes et certaines d'entre elles n'hésitent pas à aller par exemple en mécanique motorisée.

APPRENEZ A PILOTER



Pour la plaisance ou pour faire carrière

Le pilotage est maintenant à la portée de votre budget, grâce aux cours donnés par l'Aéro-club de la Côte-sud inc.

Cours offerts: (théoriques ou pratiques)

- Licence de pilote privé
- Licence de pilote commercial
- Vol de nuit
- Vol aux instruments
- Instructeur

Tous nos cours sont homologués par le ministère des Transports. Complètement déductible d'impôt.

Les modalités de paiement de vos cours sont discutables avec vous afin de vous en faciliter l'accès.

Vous avez encore cette semaine pour vous inscrire à la session de cours théoriques pour cet automne, une autre session débutera après les Fêtes. En ce qui a trait à la phase pratique du cours, vous pouvez vous y inscrire en tout temps.

Bruno Franck, instructeur

Pour vous inscrire:

AERO-CLUB DE LA CÔTE-SUD
Aéroport de Rivière-du-Loup
Tél.: (418) 862-1702.



CAMP VIVE LA JOIE du 27 juin au 20 août

C'EST LE TEMPS DE T'INSCRIRE

1- CAMP PERMANENT

Durée de 5 à 12 jours. Il s'adresse aux jeunes de
A) 8-9-10 ans
B) 11-12 ans

2- CAMP ROTATION

Durée de 5 jours. Possibilité de 12 jours. S'adresse aux jeunes de 8-9-10 ans.

3- CAMP "COUREUR DES BOIS"

Pour les campeurs de 13 à 15 ans.

ACTIVITES

- Tir à l'arc et à la carabine
- Hébertisme
- Excursions
- Bricolage
- Camping
- Cartotage
- Sciences de la nature
- Canot camping
- Photo



avec les compliments de:

METHOT & GAGNÉ LTÉE

Embouteilleur autorisé

175 rue Fraser, Rivière-du-Loup, P.Q. - Téléphone: 862-6319



Une Oeuvre du "Club Richelieu" de Rivière-du-Loup.

Tél.: [Été] 862-5919
Tél.: [Autre temps] 862-2967

25 lits de plus à l'Hôpital de Notre-Dame du Lac en '83

[B.B.]—Les travaux de réaménagement destinés à rendre disponibles 25 lits additionnels au centre hospitalier de Notre-Dame du Lac, pourraient débuter en septembre pour être complétés à la fin de 1982.

Quant à l'occupation de ces lits elle deviendrait réalité au com-

mencement de 1983.

Selon le directeur général de cette institution, M. Yvon D'Amours, le cheminement du projet, qui remonte à 1976, s'est révélé plutôt lent, mais sa concrétisation ne saurait plus maintenant tarder.

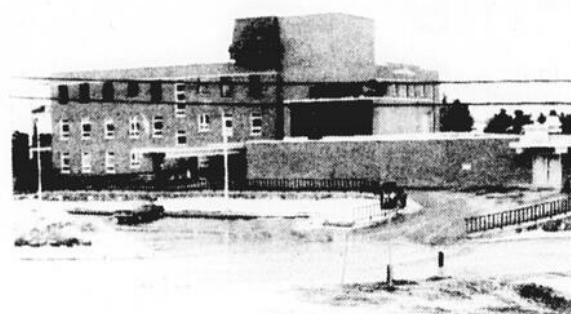
Le projet prévoit que

les services administratifs, présentement logés au rez-de-chaussée de l'hôpital, soient relocalisés dans l'ancienne résidence des religieuses, attenante au bâtiment principal, et que les locaux actuellement occupés par les bureaux de l'administration, soient convertis en section réservée aux malades

chroniques. La direction de l'hôpital a déjà reçu l'autorisation de procéder à ces transformations, et dispose d'un budget de 837 268\$ pour ouvrir ces 25 lits supplémentaires, ce montant incluant les coûts d'embauche de personnel, de chauffage, d'éclairage, de médicaments, etc...

Débloccage du dossier

M. D'Amours prévoit qu'au cours de l'été, le ministère des Affaires sociales achètera la résidence, propriété de la congrégation des Filles de Jésus, et qu'habitent encore quelques religieuses. Cette transaction ouvrirait la voie aux



Le centre hospitalier de Notre-Dame du Lac.

appels d'offres et à l'octroi du contrat à un entrepreneur pour l'exécution des travaux de conversion, dont la durée prévue est de trois mois.

Le M.A.S. est déjà en possession des plans et esquisses, de même que d'un plan de fonctionnement de la nouvelle section pour malades chroniques.

A l'heure actuelle, le

Centre hospitalier de Notre-Dame du Lac a une capacité de 60 lits, dont 50 pour soins de courte durée, les 10 autres étant réservés à des malades requérant une hospitalisation prolongée. Dans les faits, 29 patients de cette dernière catégorie occupent présentement des lits au Centre hospitalier de Notre-Dame du Lac.

Le secrétaire de la MRC du Témiscouata en fonction

[B.B.]—M. Charles-Aimé Bélanger, de Notre-Dame du Lac, remplit depuis le 10 mai la charge de secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Témiscouata.



L'assermentation de ce dernier a eu lieu le même jour.

Trente-cinq personnes postulaient l'emploi et M. Bélanger a été finalement choisi parmi quatre dont la candidature avait été retenue par le comité de sélection.

Natif de Notre-Dame du Lac, et âgé de 34 ans, M. Bélanger possède déjà de l'expérience dans le domaine des affaires municipales, ayant été secrétaire-trésorier de la ville de Notre-Dame du Lac de 1976 jusqu'à son entrée en fonctions comme secrétaire-trésorier de la M.R.C.

M. Charles-Aimé Bélanger.

Les maires du Témiscouata ont décidé de localiser le siège social de la M.R.C. à Notre-Dame du Lac, ville où était déjà établi le chef-lieu du comté municipal de Témiscouata depuis sa création.

Depuis août 1981, il est le président de la Corporation des Secrétaires-Trésoriers du Québec.

On sait qu'à leur assemblée du 13 avril, les

M. Bélanger remplace Mme Rachel Charrest, de Sully, secrétaire-trésorière du Conseil de comté de Témiscouata, qui agissait depuis janvier comme secrétaire-trésorière provisoire de la M.R.C.

Préparez
votre voiture
pour

l'été 82

Confiez votre voiture à des gars qui vont la traiter comme on le faisait à la belle époque: les Pros d'Esso.

Ils peuvent en assurer l'entretien et la vérification complète, et ce, à l'année longue, en plus de vous faire régulièrement des offres aussi avantageuses que celles-ci. Recherchez les stations-service participantes, qui affichent le médaillon des Pros d'Esso, orné du ruban tricolore. Vous serez à l'enseigne du bon boulot!

Pose de 2 amortisseurs renforcés

Cette offre comprend:

- Pose de 2 amortisseurs renforcés ATLAS à l'avant ou à l'arrière. (Garantie de 24 mois ou 30.000 km)
- Vérification de la suspension
- Vérification de la direction
- Vérification des pneus
- Vérification du système d'échappement

39⁸⁸\$
ou moins
la plupart des voitures.

Vérification du système de climatisation

Cette offre comprend:

- Vérification de l'étanchéité du système
- Mesure des pressions de culasse et de soupape
- Essai de la capacité de refroidissement
- Inspection des courroies et poulies
- Vérification du niveau d'huile du compresseur
- Recharge de freon au besoin (freon en sus)

39⁸⁸\$
ou moins
la plupart des voitures.

Vidange d'huile, graissage et nouveau filtre

Cette offre comprend:

- Graissage du châssis. Pose d'un nouveau filtre (filtre inclus). Jusqu'à 5 litres d'huile moteur Esso Extra 10W30. Onze vérifications (câbles de batterie et courroies d'entraînement, niveau de divers fluides et du lubrifiant pour différentiel, filtres à air et de reniflard, soupape de recyclage des gaz de carter).

13⁸⁸\$
ou moins
la plupart des voitures.

Travail garanti 3 mois ou 6 400 kilomètres, au premier des deux termes atteint.

Offres valables du 17 mai au 4 juin 1982



À l'enseigne du bon boulot.

ON DEVRAIT LIRE...

Ciné-Parc désire informer ses clients que dans sa publicité qui paraît dans "Le Supplément" de la même édition, les dates doivent se lire comme suit: Les 21-22-23 mai et non les 21 au 27 mai. Ciné-Parc s'excuse de cette erreur. La direction.

A la commission scolaire régionale du Grand-Portage on compresse le budget de 934 000\$

Par Lyne Chassé

Tel qu'annoncé dernièrement la Commission scolaire régionale du Grand-Portage effectuera pour '82-'83 des compressions de l'ordre de 934 000\$.

Cette précision nous était apportée par le directeur de la commission scolaire régionale du Grand-Portage, M. Marc Bélanger et par M. Gaston Roy, directeur aux finances.

Divers facteurs peuvent expliquer ces

compressions, d'après M. Bélanger. Tout d'abord la diminution de la clientèle étudiante oblige comme le souligne M. Bélanger à mettre en disponibilité quelque 32 enseignants; le nombre d'étudiants étant de 7227 pour 1981-82' comparativement à 6 900 en 1982-83 prévisible.

De plus, à l'article 2, ce qui équivaut aux employés soutien, cadres et professionnels non enseignants, il y a, note M. Bélanger, un manque à gagner de

232 673\$ encore dû à la diminution de la clientèle et à la sécurité d'emploi, dont la commission a 50% à assumer, soit environ 100 000\$.

Un autre élément confirmait les deux directeurs, oblige à des compressions soit celles exigées par le ministère de l'Éducation qui sont de 4,3%, montant évalué à 303 000\$. Concrètement cela se traduira par une trentaine de mises en disponibilité parmi les employés de soutien, PNE et cadres. Des

pré-retraites, retraites sont également prévues.

Par ailleurs, des cou-

pures dans les dépenses se feront soit en économie d'énergie, en électricité, chauffage, téléphone. dé-

penses de voyages, entretien.

Rappelons que c'est le 17 mai que sera déposé le budget de la

commission scolaire régionale du Grand-Portage qui était de l'ordre de 40 millions \$ l'an dernier.

Une année difficile en perspective pour la SAIREQ

(Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec)

[B.B.]-Le président sortant de la Société d'Aménagement Intégré des Ressources de l'Est du Québec (SAIREQ), M. Louis-Philippe Rioux, a fait ressortir en fin de semaine, l'urgence pour les organismes-membres de cette société, de se serrer les coudes et de consolider les acquis.

Gestes concrets

Le programme de travail approuvé comporte notamment la formation d'un comité mixte formé de représentants des syndicats, des producteurs et de la SAIREQ en vue d'un jumelage des efforts en matière d'amé-

ment en plants, une expérience du genre étant en cours dans la Vallée de la Matapédia. Il y a aussi la récupération des bois affectés par la tordeuse. Quant au comité conjoint projeté, il s'occupera du développement des forêts privées, intra-municipales et publiques.



Sur la photo, la table de direction de l'assemblée. De gauche à droite, Clermont Belzile, agent de Développement, Maurice Drapeau, président de l'assemblée, et M. Louis-Philippe Rioux, président de la SAIREQ. [Photo Saint-Laurent-Echo]

M. Rioux qui s'adressait à la quarantaine de délégués de la SAIREQ réunis au Collège de Saint-Cyprien, samedi dernier, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'organisme, a dit que 1982 avait été une année difficile et que 1983 le serait davantage. Il a souligné l'urgence de créer un front commun de tous les intervenants du secteur rural, de travailler en étroite collaboration, en accord avec les municipalités régionales de comté et les municipalités locales. "Considérons-nous comme des partenaires, non des concurrents", a-t-il ajouté, la SAIREQ devant mettre l'accent pour faire de la concertation une réalité en 1982-83.

nagement forestier, de mise en marché des produits de la forêt, etc. Des efforts seront aussi faits pour élaborer une politique de développement du milieu agricole. Les membres chercheront les moyens de posséder leurs abattoirs et d'en avoir la gestion.

A l'atelier forêt, il a été question de la transformation sur place du bois. La tordeuse des bourgeons demeure un souci à éliminer pour l'approvisionnement en bois, le reboisement devant devenir une priorité des groupes intéressés et des organismes de gestion en commun. La SAIREQ visera à pourvoir chaque société de gestion d'une serre pour l'approvisionne-

Problèmes financiers

La SAIREQ espère que l'octroi de 600.000\$ demandé à l'Office de Planification et de Développement du Québec lui sera accordé, même si l'OPDQ s'est dit disposé à verser 438.000\$ comme l'an dernier. D'ici une quinzaine, la SAIREQ devrait être fixée sur le montant exact de la subvention de l'OPDQ.

La Société devrait également obtenir des précisions à la fin de juin sur la participation financière du gouvernement fédéral pour l'accroissement du nombre des agents de développement et la réalisation de projets d'amélioration de la situation du milieu rural.

La grande vente de robes *Rose Monde*

20% de rabais
sur toutes les autres robes.

40% de rabais
sur toutes les robes de mères de mariées.



La plupart de nos robes sont à prix abordables. Grandeurs 5 à 20 ans, demis-points et robes juniors.

25% de rabais
sur tous les tailleurs et manteaux d'ultra-suède.

BOUTIQUE

Rose Monde

327 rue Lafontaine
rivière-du-loup 867 1231

Peu d'espoir de sauver la maison Jos Viel

Un commentaire de Beauvais Bérubé.

Il semble que plus rien ne pourra empêcher la maison Jos Viel, rîse à l'angle des rues Lafontaine et Iberville, face à l'hôtel Château Grandville, de tomber sous le pic des démolisseurs.

Le sort de ce bâtiment commercial converti en immeuble à logements, il y a quelques années, a été réglé en un temps trois mouvements, vendredi dernier, en fin d'après-midi, lors d'une audience de la Régie du Logement du Québec, présidée ici par Me Marc Bégin, régisseur.

Cette audience de-

vait permettre à la Régie d'entendre un locataire qui refusait de quitter son logement dans l'immeuble en question, et les représentants d'un certain nombre d'organismes locaux désirant s'opposer, pour diverses raisons, à la démolition de la maison Jos Viel.

Peu après l'avis d'éviction, vers la fin de décembre 1981, les dix locataires habitant l'immeuble avaient manifesté leur volonté de s'opposer à la démolition, en demandant à la Régie du Logement de se prononcer sur l'opportunité de démolir un immeuble et de statuer sur l'indemnité qu'accorde la loi si la démo-

lition est accordée.

Parmi les organismes ayant signifié par écrit leur désir d'être entendus, un voulait faire valoir que cette démolition n'était pas dans l'intérêt des locataires, le deuxième ayant l'intention de démontrer que la pénurie déjà aigue de logements à Rivière-du-Loup s'en trouverait aggravée. Un autre organisme, une coopérative d'habitation, voulait faire connaître son intention d'acheter la maison Viel.

Tournure inattendue

Or, rien de tel ne s'est produit. Dès le

début de l'audience, Me Gilles Moreau, procureur de la Banque Nationale, laquelle veut démolir la maison Viel pour agrandir sa succursale du 116 Lafontaine et aménager un stationnement, a déposé en série des documents démontrant que neuf locataires avaient, depuis, accepté des indemnités de la Banque pour quitter leur logement, une personne ayant même été aidée, aux frais de la Banque, pour se trouver un autre logement.

Du même souffle, Me Moreau a demandé et obtenu un bref ajournement pour rencontrer le seul locataire encore contestant. A la reprise de l'audience, le procureur de la Banque Nationale a annoncé que l'opposant avait accepté les offres et de quitter son logement, ce qui permettait de fermer le dossier, le problème de pénurie de logements n'existant pas, puisque tout le monde s'était relogé.

Présente à l'audience, Me Lucie Dufresne, avocat de l'Aide Juridique, a dit qu'il s'agissait bien de la démolition d'un immeuble, et qu'en vertu de l'article 35 de la Loi 107, la Régie devait analyser l'intérêt public

d'une démolition en plus de l'intérêt des parties. Quant à l'avocat de la Banque, il devait par la suite soutenir que tout le monde s'était entendu et qu'il y avait lieu de s'interroger sur l'objet d'une relance du débat, quand personne ne contestait. A quoi l'avocat de l'Aide Juridique devait répliquer qu'il s'agissait de trame humaine et de qualité de vie.

A la suite de quoi Me Bégin et les deux autres régisseurs, ont demandé un second

ajournement pour se concerter.

Quelques minutes plus tard, le régisseur-président de l'audience faisait savoir qu'après s'être consultés, les régisseurs étaient unanimes à reconnaître qu'il n'y avait plus possibilité d'appliquer l'article 35 de la Loi 107, face à la réalité des faits, et en raison de l'absence d'un règlement municipal susceptible d'empêcher la démolition pour un motif autre que ceux invoqués.

En conséquence, le président Bégin a déclaré que les demandes formulées étaient sans objet, et que l'audience était terminée.

Les représentants des groupements présents ont exprimé leur déception, certains ne s'expliquant pas que le public ait été tenu dans l'ignorance des pressions exercées sur les locataires et sur les gestes de l'administration municipale qui semblent avoir déjà autorisé la démolition.



Les trois régisseurs. Dans l'ordre habituel, Me Louise Robert, régisseur en chef et vice-présidente de la Régie du Logement, Me Marc Bégin, régisseur-président d'audience et Me Raymonde Beaudoin, régisseur. (Photo Saint-Laurent-Echo)

Un prêt conditionnel à la paroisse de Cacouna

[M.R.]—Si l'Office national de l'Energie [ONE] retient Gros-Cacouna comme site du terminal méthanier, la Paroisse de Cacouna pourra très rapidement emprunter 600 000\$ pour acheter les terrains nécessaires afin de créer un parc industriel-portuaire à proximité.

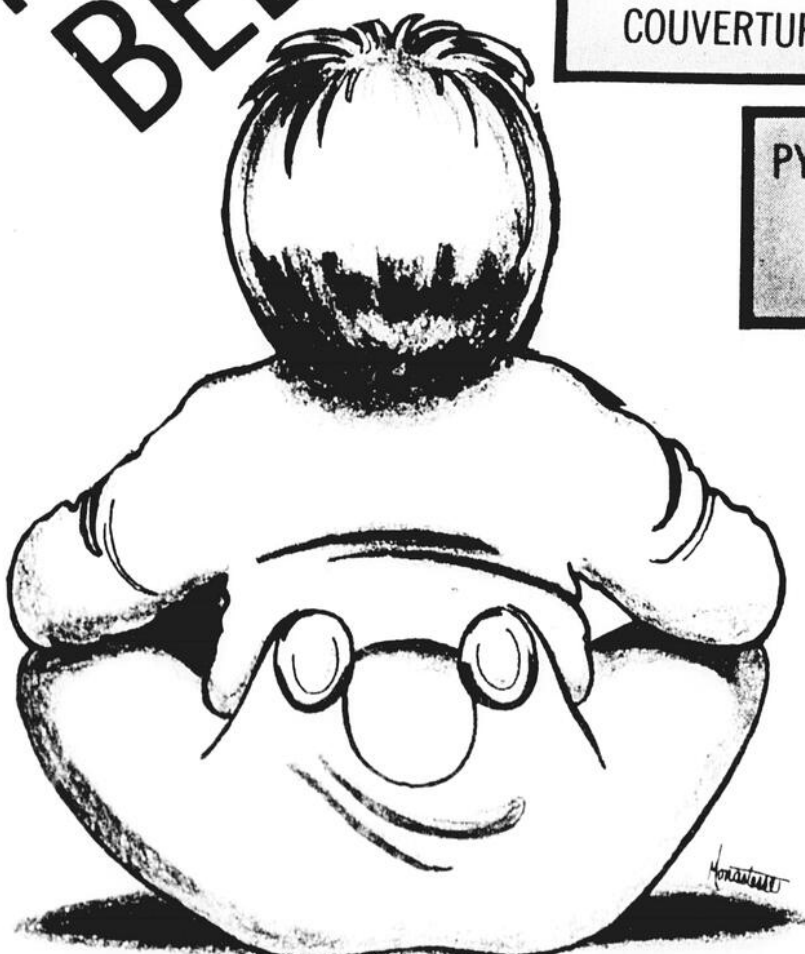
Voilà l'assurance reçue par cette municipalité la semaine dernière après que le Con-

seil du Trésor l'eut approuvée à sa réunion du 4 mai dernier. Rappelons que cette somme avait été demandée par la Paroisse qui voulait pouvoir garantir aux promoteurs qu'advenant le choix de Cacouna, un parc industriel spécialisé puisse être rapidement aménagé pour accueillir cette implantation. Dans sa concurrence avec Canso en Nouvelle-Ecosse, Cacouna voulait ainsi équilibrer

les chances puisque ce port du Cap Breton offre 16 000 acres de terrain spécialisé.

C'est l'office de planification du développement du Québec (OPDQ) qui sera appelé à prêter la somme à cette municipalité à des taux très avantageux, a commenté le maire Adélard Michaud ajoutant la vive satisfaction de Cacouna devant cette possibilité offerte à sa localité.

POUR
BEBÉ



LOT DE GILETS
A MANCHES COURTES DE 0 A 14 ANS

RABAIS DE

40%

LITERIE:
PIQUES, DOUILLETES,
COUVERTURES,

20%

PYJAMAS 0 A 24 MOIS

20%

PANIER
EN OSIER
REGULIER \$54.00
SPECIAL

\$35.

10%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE
EN MAGASIN NON REDUITE

PALAIS
DES ENFANTS ENR.

267, rue Lafontaine,

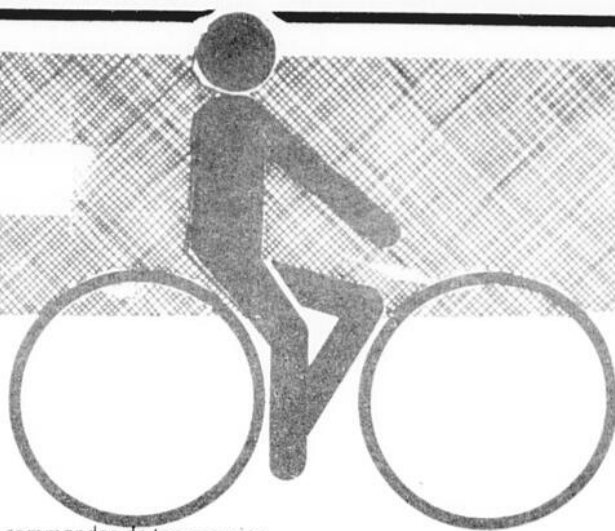
Rivière-du-Loup



centre-ville
lafontaine
rivière-du-loup

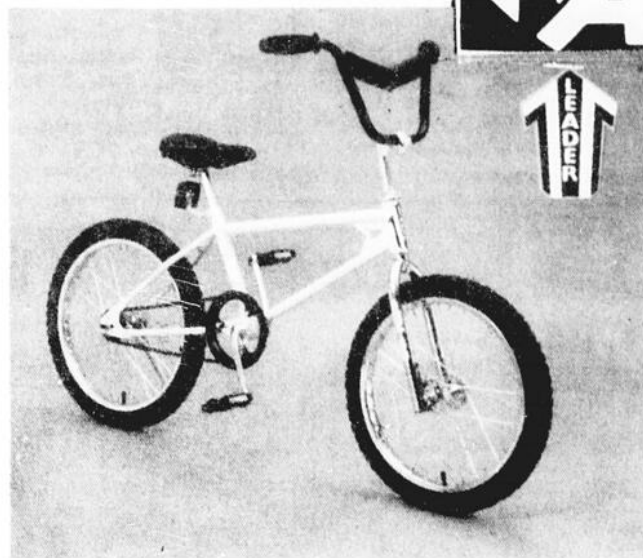
PARTICIPEZ AU

REGL



Cette bicyclette d'une valeur de \$139.95 est une courtoisie de

HANDY ANDY
HA



**ET COUREZ LA CHANCE
DE GAGNER UNE MAGNIFIQUE
BICYCLETTE DE MARQUE
LEADER MOTO-CROSS**

Quand tu te promènes sur ta bicyclette (ou vélo) tu prends les commandes de ton premier véhicule. Il est important pour ta sécurité et pour celle des autres qui circulent dans les mêmes rues que tu connaisses les règles de la sécurité et que tu les pratiques, en somme que tu sois réglo.

Pour t'y aider le St-Laurent-Echo lance un grand concours de sécurité pour jeunes cyclistes.

Il suffit de remplir les espaces laissés en blanc dans un des commandements du parfait cycliste, (tu trouveras les réponses dans cette page).

Complète le bulletin de participation et retourne-le au journal le St-Laurent-Echo, viens le porter si tu préfères, ou encore dépose-le chez un commanditaire dont les noms apparaissent dans le bas de la page. Tu peux participer autant de fois que tu veux, le concours sera publié jusqu'au 23 juin inclusivement.

Cette promotion sur la sécurité a été rendue possible grâce à la participation du responsable de la sécurité des écoliers pour Rivière-du-Loup, M. Fernand Rivard, du responsable de la Sûreté du Québec de tout le territoire, M. Bernard Dionne et du chef de police de la ville de Rivière-du-Loup M. Henri April, le St-Laurent-Echo t'invite à adopter le slogan "Régl-Vélo".

Traverser la rue près de la bordure de droite.

.....(.....)

.....(nom).....(prénom)

.....(adresse).....(Age)

Découpez et conservez ces règlements pour les semaines à venir.

**SOIS REGLO
SUR TON VELO**

1. Le Cycliste doit toujours circuler à l'extrême droite de la route, à la file indienne s'il fait partie d'un groupe et toujours garder une vitesse raisonnable (Groupe de 15 et espace).

2. Il doit signaler de la main ses arrêts et virages, pour que les autres conducteurs sachent ce qu'il va faire.

3. Il doit toujours être seul sur son vélo et avoir en tout temps pleine maîtrise des pédales et tenir des deux mains les poignées du guidon et être assis sur son siège.

4. Il est défendu par la loi de s'accrocher à un camion ou à un autre véhicule en marche.

5. Le cycliste doit s'arrêter à tout signal d'arrêt ou quand le signal lumineux montre un feu rouge ou jaune.

6. A tout passage à niveau d'un chemin de fer, il doit arrêter pour s'assurer qu'il n'y a aucun danger.

7. Si la circulation est très dense ou le chemin mouillé ou glissant, il doit marcher à côté de la bicyclette sur le trottoir ou en bordure de la route.

8. Celui qui doit transporter des paquets ou autre chose se procurera une boîte ou un panier qui ne nuira pas à sa visibilité ni à son équilibre.

9. Toute bicyclette doit être munie d'un signal sonore à être utilisé seulement en cas d'urgence nécessaire.

10. Tout bicycle ou tricycle circulant sur la voie publique doit avoir, dès la tombée de la nuit, un phare à feu blanc allumé à l'avant et un feu rouge ou un réflecteur rouge à l'arrière.

11. Il est défendu de prendre un autre passager sur sa bicyclette ou de circuler à bicyclette sur le trottoir ou autres endroits réservés aux piétons.

12. Il est interdit de réparer sa bicyclette sur la chaussée.

13. Il est aussi dangereux de zigzaguer ou de changer brusquement de direction sans faire les signaux réglementaires.

14. Avant de se mettre en route, il faut s'assurer que toutes les parties de la bicyclette sont en parfait état: le frein, le guidon, les pédales, la selle, les pneus, les chaînes, les lumières, etc.

15. Il est interdit de rouler en sens contraire à la circulation.

16. N'oubliez pas que les acrobaties sont interdites sur les voies publiques.

17. Le cycliste se doit de connaître suffisamment les règlements, les panneaux de signalisation, les feux et les indications pour les observer et éviter les accidents.

18. Cycliste, vous êtes conducteur...au même titre que les conducteurs de camions, d'automobiles, d'autobus et de motocyclettes.

19. Vous ne devez pas être un danger pour les autres conducteurs, vous devez apprendre à rouler sur les voies publiques sans causer d'accidents.

20. Cycliste, attention aux portières qui peuvent s'ouvrir brusquement, ainsi qu'aux voitures stationnées qui peuvent surgir soudainement devant vous.

21. Cycliste, n'oubliez pas que les limites de vitesse s'appliquent aussi bien aux cyclistes qu'aux automobilistes.

22. Le cycliste ne profitera vraiment de son vélo que s'il observe les plus hautes normes de sécurité.

23. Cycliste, faites preuve de jugement et de courtoisie à bicyclette.

24. Cycliste, n'oubliez pas qu'il y a des endroits "prohibés" pour bicyclette...exemple: "autos-roues"...

25. Ne roulez pas trop près d'un véhicule en marche, il peut s'arrêter soudainement.

26. Céder la priorité de passage aux piétons.

27. Jouez franc jeu, soyez courtois pour les piétons, les autres cyclistes, les automobilistes.

28. Roulez en connaisseur, prudemment et jouissez pleinement des plaisirs du cyclisme.

29. Un excellent cycliste respecte toutes les lois de la circulation qui le concernent et c'est obligatoire.

30. Faites preuve de jugement et de courtoisie toujours à bicyclette...car de nos jours, le sport cyclisme est de plus en plus pratiqué partout et en tout temps.

31. Les signaux des policiers ou brigadiers adultes qui dirigent la circulation doivent être respectés.

32. Un ruban réfléchissant peut être employé en plus des feux avant et arrière.

33. La maîtrise est essentielle, conduire toujours prudemment et le soir bien se faire voir.

34. Traversez la rue en ligne droite près de la bordure de droite.

35. Evitez de descendre trop rapidement les côtes, roulez moins vite sur une chaussée cahoteuse ou glissante.



**Ambulance
Marc André Rioux
Ltée**
169 Lafontaine
Rivière-du-Loup
862-9490

Moderne comme
vos propres besoins

Assomption
Compagnie mutuelle
d'assurance-vie
Viateur Dubé,
directeur régional
238 Lafontaine,
Rivière-du-Loup
862-7963 et 7057



**Marquis
Entreprise Inc.**
Prop.
12 rue Lévis,
Rivière-du-Loup
862-7284

**La
Métropolitaine
Assurance-vie**
Paul-E. Bélanger
867-1706
Lewis Ryan
862-8148
Mme M. Dumont-Côté
862-1867
J. François Carrier
862-6002
298 Boul. Thériault
Suite 303
Centre Commercial
Rivière-du-Loup

**Le magasin
Coop**

qui fait bien
manger les jeunes
298 Boul. Thériault
Rivière-du-Loup



240 Centre-Ville
Lafontaine
Rivière-du-Loup
862-6326

**Ambulance
Gilles Bernier
Inc.,**
226 rue Lafontaine
Rivière-du-Loup
862-2751
Service
JOUR ET NUIT

5 ième rang de Saint-Antonin

Des villégiateurs veulent de l'électricité

[M.R.]—Des résidents du 5 ième rang à Saint-Antonin veulent bénéficier du service d'électricité certains pour leur chalet d'autres pour leur chalet qu'ils veulent transformer en résidence permanente.

Ils ont entrepris des négociations avec Hydro-Québec il y a envi-

ron trois ans et ils réactivent ce dossier ce printemps puisque deux d'entre eux sont résolus à vivre en permanence dans ce rang perpendiculaire au Chemin du Lac de Saint-Antonin. Comme nous l'expliquait l'animateur de cette requête M. Daniel Bérubé dans le passé, un plus grand

nombre de propriétaires voulaient s'y installer mais la lenteur de réalisation et surtout l'anticipation de coûts trop élevés en ont fait reculer quelques uns.

Aujourd'hui une centaine de propriétaires des terrains qui bordent ce rang long de 3,5 milles environ ont

été sensibilisés au projet de M. Bérubé. Selon les intéressés, le rang étant déjà entretenu à l'année par la Municipalité de Saint-Antonin et puisque Bell Canada a déjà posé les poteaux pour fournir son service de communication il est normal à leur avis de demander à Hydro-Québec de dis-



Le mât de branchement sur ce chalet est toujours inutile mais son propriétaire visiblement espère pouvoir se brancher bientôt.

penser le service d'électricité.

D'ailleurs selon eux, il en coûterait relativement peu cher à Hydro-Québec pour leur livrer le courant grâce à ces poteaux pour lesquels la société d'état paie déjà une location suivant une entente avec Bell Canada.

Point de vue Hydro-Québec

Quand Hydro-Québec est invité à fournir le courant électrique à un territoire occupé par des chalets, des normes stipulent qu'une partie des investissements doit être recouvrée auprès des propriétaires. C'est ce qu'a expliqué le directeur de la région Grand-Portage, M. Rock Perreault lors d'une conversation téléphonique. La société d'état agit ainsi puisque l'abonnement de chalets

ne produit de consommation que durant 3 ou 4 mois de l'année le tarif mensuel à lui seul ne peut rentabiliser des investissements aussi importants.

Il y a 10 ans que le dossier est ouvert auprès d'Hydro-Québec, relate le directeur mais à deux reprises déjà les villégiateurs ont renoncé lorsque le coût a été connu. Ainsi en 1972, il en aurait coûté 500\$ chacun suivant le nombre d'intéressés pour dispenser le service électrique à cet endroit. En 1979, l'estime l'évaluait à 600\$. En 1982, le nombre de personnes qui signifieront un engagement ferme à se brancher avec Hydro-Québec après l'assemblée d'information de dimanche déterminera les coûts.

Pour Hydro-Québec cette nouvelle ligne pourrait représenter des dépenses de

60 000\$ approximativement. Pour chaque propriétaire de chalet la compagnie calcule 1 900\$, pour chaque maison 3 400\$ la différence doit être payée des intéressés, plus sont nombreux moins la facture est importante pour chacun, d'expliquer M. Perreault.

Dimanche après-midi, à la Salle paroissiale, un représentant d'Hydro-Québec, M. Fabien Malenfant, a expliqué à une trentaine de personnes résidentes actuelles ou futures du Rang 5, la procédure à suivre pour la construction d'une nouvelle ligne de distribution.

Dans le cas de la ligne réclamée, un estimateur préliminaire fixe son coût à 48,250\$.

Durant l'assemblée, un propriétaire de résidence principale et deux autres personnes projetant de construire de semblables habitations dans le cinquième rang de Saint-Antonin, de même que onze propriétaires actuels et futurs de chalets d'été, ont manifesté leur intention ferme d'utiliser la ligne, ces derniers étant disposés à payer le montant individuel de 1225\$ pour bénéficier du service d'électricité, dans ces conditions.

Il faudrait que vingt autres résidences secondaires ou chalets soient construites afin qu'il n'en coûte rien à tous les usagers possibles, pour la construction de la ligne de transport d'électricité dans le rang 5.

De l'avis des personnes présentes à l'assemblée d'information, ce nombre sera facilement atteint, voire dépassé ce qui mettrait Hydro-Québec en mesure de construire la ligne au cours de l'été.

La semaine de l'enfant à la

B

LINGERIE

Beaulieu Inc.

325 Témiscouata, Rivière-du-Loup, 862-2160

VETEMENTS:

- Jordache
- Nils
- Visa
- Jeanius
- Création Petit Poucet
- Création Boogaloo

La Place des Petits



Lot de
ROBES 10\$
pour fillettes à

T-SHIRT .99¢
à

Lot de
JEANS 7,95\$
en spécial à

20% d'escompte
SOULIERS NORTH STAR
(culture physique)

Cette semaine
20% **TRENCHS** pour fillettes
COUPE-VENT pour enfants

Vente 10^e anniversaire

Les 20-21 mai de 8h à 22h

10%

de rabais
sur toute la marchandise
en magasin

TOUTE VENTE AU COMPTANT

Bienvenue à tous!



Epicerie Gauvin Enr.

Antonin Gauvin, prop.
4 rue Dumont, St-Antonin
862-5700



SYSTEME D'ALARME ANTI-VOL

Les principaux commerces de Rivière-du-Loup sont munis d'un système Jenco.

Pour informations téléphonez à frais virés, sans charge, à:

M. Jean Perreault, 418-837-3971



SERVICE ANNIVERSAIRE DE MME EDOUARD DON CARLOS

Dimanche, le 23 mai, à cinq heures de l'après-midi, en l'église Saint-Patrice, aura lieu la messe anniversaire pour le repos de l'âme de Dame Edouard Don Carlos, née Albertine Paquet. Parents et amis sont invités à y assister.

• Mises à pied du CN

Les autorités ne font rien

[B.B.]—La diffusion récente d'informations fiables voulant que, le 26 mai, le Canadien National mette à pied trois journaliers travaillant à son atelier de réparations de Rivière-du-Loup et opère le transfert d'un autre employé du servo-centre avant le 15 août, est venue raviver les craintes de la population de voir tous les services du CN disparaître un à un de notre ville.

Plusieurs citoyens ont réagi vivement à cette nouvelle et il se pourrait que des pressions soient exercées sur le conseil de ville pour que celui-ci réclame du Canadien National, des explications sur ses intentions concernant l'avenir de Rivière-du-Loup comme centre ferroviaire.

Il serait même question de l'organisation d'une assemblée publique d'information à laquelle serait exigée la présence d'un officier de la région du Saint-Laurent du CN, pour répondre aux interrogations de la population sur les motifs du démantèlement systématique des installations et services de ce chemin de fer, ici.

Immobilisme dénoncé

Des porte-paroles des mêmes citoyens ont en outre exprimé leur impatience devant l'absence d'intérêt et l'immobilisme dont font preuve les édiles et les dirigeants des Chambres de Commerce locale et régionale, face au dossier chaud qu'est celui du C.N. à Rivière-du-Loup. Ils dénoncent l'attitude de ce corps public et de ces groupes de pression, qui pratiquent la politique de l'autruche et d'acceptation béate du fait accompli, sans agir au préalable pour tenter d'influencer les décisions administratives du CN dans un sens favorable au bien public et au progrès communautaire.

Un citoyen a aussi signalé l'absence du député fédéral, M. Rosaire Gendron, aux audiences publiques de la Commission des Transports à Cabano, où celui-ci aurait pu revendiquer la réouverture de la section Rivière-du-Loup-Cabano de la voie ferrée du Témiscouata. Le même citoyen a aussi qualifié d'insignifiant, le mémoire d'appui de la Chambre régionale aux mémoires d'intervenants du Témiscouata, lors des mêmes audiences.



Survolez les vignobles allemands... dans les succursales de la S.A.Q.

Du 6 au 22 mai

Venez faire connaissance avec les grandes régions vinicoles allemandes comme la Mosel-Saar-Ruwer, le Rheinhessen et le Rheingau. Dans une ambiance unique, vous pourrez vous renseigner sur la vaste gamme de produits venant de ces régions.

Jusqu'au 22 mai, découvrez les vignobles allemands pendant le Festivin.



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
La cave à vin des Québécois

MONTREAL

LA GRANDE EVASION

**AU COEUR DE MONTRÉAL
L'HÔTEL LE SHERBOURG**

vous offre un merveilleux séjour. Passez deux nuits et trois jours avec nous et découvrez la magie de Montréal.



Le shérbourg

Notre spécial comprend:

- Une suite pour deux (deux pièces)
 - Pour les enfants, sofa lit disponible sans frais
 - Une consommation de bienvenue par personne
 - Deux petits déjeuners complets (par personne)
 - Bon de \$20.00 sur repas au restaurant DA-REMO
 - Piscine intérieure et sauna
 - Prix par personne, deux par chambre pour deux nuits consécutives.
 - Ce spécial est valable 7 jours par semaine
- Valable jusqu'au 30 avril 1983.

Demandez Annie pour votre

RÉSERVATION

Tél.: 1-(514)842-3961

(Frais d'appels interurbains acceptés)
ou contactez votre agence de voyage

- Chambres spacieuses
- Télécouleur
- Piscine intérieure, sauna
- Restaurant et salle à manger

HÔTEL

Le shérbourg
Le shérbourg
Le shérbourg
Le shérbourg

475 Sherbrooke ouest, Montréal, H3A 2L9

A Rivière-du-Loup

59 bénévoles honorés et fêtés

[L.C.] 59 bénévoles de divers organismes de Rivière-du-Loup dans les secteurs culturel, social et sportif ont été honorés par le Service des Loisirs de la municipalité de Rivière-du-Loup pour leur excellent travail tout au cours de l'année.

Cet événement qui en est à sa deuxième année d'existence s'est déroulé jeudi le 13 mai au Centre culturel de Rivière-du-Loup. Amis et membres des mouvements s'étaient déplacés pour venir féliciter les récipiendaires de certificats de mérite. Rappelons que l'organisation technique a été confiée à la Jeune Chambre de Rivière-du-Loup. Le choix des méritants s'est fait par les organismes eux-mêmes qui ont été invités à faire connaître par écrit la personne qu'il désignait pour l'excellence de son bé-

névolat.

Nous vous présentons par ordre alphabétique ces personnes avec le nom de l'organisme: Gilberte Beaulieu, Cercle des Fermières; Ginette Beaulieu, la Jeune Chambre de Rivière-du-Loup; Réjean Beaulieu, le Groupe des Abstinents; Diane Belavance, Allaitement Plus; Julie Bernier, Association des Secrétaires de Rivière-du-Loup; Lucie Bisson, comité répondant du corps de Cadets 2795; Claude Blais, Ligue de balle-molle "Services publics"; Hélène Blais, Amis des Scouts et Guides de Rivière-du-Loup; Adrien Boucher, Club C.B., Rivière-du-Loup métropolitain; André Boucher, Amnistie Internationale; Jacques Castonguay, terrain de jeux Thibodeau; Rosalie Castonguay, comité

de développement communautaire Saint-Ludger; Henri Chassé, Ateliers des Arts du Grand-Portage; Donald Cloutier, Club de Tir Pistolet et Carabine; Clermont Côté, Club de Judo Judotani; Chantale Couturier, Club d'Athlétisme Carloop; Jacques Dancause, Association des Handicapés physiques du Grand-Portage; Philippe Dancause, Club de l'Age d'Or; Claude De Foy, Association de paralysie cérébrale du KRT; Denis Desroches, Club de sport motorisé de Rivière-du-Loup; Lise Dubé, Joujoutheque; Yvonne Dubé, Cercle des Filles d'Isabelle no. 753 et Mouvement des Femmes chrétiennes Saint-Patrice; Abraham Dumont, Chevaliers de Colomb 2402; Gaétan Gamache, Club de Tennis de Rivière-du-Loup; Gilles Goulet, Association de la descente de Rivière-du-Loup; Milou Joncas, Association des parents pour inadaptés; Paul Lafrance, la Croix-Rouge; René Lagacé, Club Richelieu; Andrée-Constance Lapierre, Radio Grand-Portage; Françoise Landry, Mouvement des Femmes Chrétiennes Saint-Ludger; Conrad Lebel, Société canadienne du Cancer et Association des Voyageurs professionnels de commerce; David Lebel, Ligue de soccer; Solange Leclerc, Club de patinage "Loup"; Micheline Levasseur, Choeur Saint-Louis; Carmen Lévesque, Club de conditionnement physique de Rivière-du-Loup; Jacynthe Lévesque, Fondation Jacynthe Lévesque; Huguette Maranda, Club de natation "Les Loups-marins"; Michel Marquis, Ligue de hockey Dépression Labatt; Mme David Michaud, Concours de musique Québec; Rita Michaud, Laïcité Franciscain; Anne Ouellet, Ligue de Basket-ball; Gabrielle Ouellet, Club de patinage artistique; Mme Léo Ouellet, Atelier du Bonheur; Margot Ouellet, Guilde Féminine; Paul Ouellet, Club Lions; Yvette Parent, AFEAS; Claude Pelletier, Harmonie de Rivière-du-Loup; Roch Pelletier, Club de ski de fond La Foulée; Gilbert Plourde, comité des Loisirs de Saint-Ludger; Pierre Plourde, Tournoi Arcadia; Guy Renaud, Club Rotary; Bibiane Roy, Société Saint-Jean-Baptiste de Rivière-du-Loup; Denis Saint-Pierre, Ligue de hockey Progression; Gaétan Saint-Pierre, Corporation du Centre Culturel; Léopold Simard, Association de hockey mineur; Suzanne Soucy, Ambulance Saint-Jean; Jean-Louis Thériault, Ballon sur glace Laurentide; Adrien Tremblay, Club Optimiste et Rita Trotter, Fondation du Québec des maladies du coeur.

**Province de Québec
Corporation municipale de la paroisse
St-Paul-de-la-Croix
Comté Rivière-du-Loup.**

Le conseil municipal de la Corporation municipale de St-Paul-de-la-Croix demande des soumissions pour l'achat d'un camion à neige, avec les descriptions suivantes:

Camion neuf, 4 roues motrices; moteur 300 c.v. minimum, 8 cylindres Diésel; Empattement 164 pouces minimum; Essieu et ressort avant, 18,000 livres; Essieu et ressort arrière 23,000 livres; Ressorts auxiliaires du côté droit, avant et arrière; Châssis renforcés, pleine longueur; Roues avant extra robustes; Pneus avant, 1100 x 20 Radial, 16 plis; Pneus arrière 1100 x 20 Michelin, 16 plis; Servo-direction double; Adapteur sur vilebrequin pour pompe; Freins à air; Epurateur d'air type sec; Compresseur 12 pieds cubes minimum; Embrayage manuel, disques doubles 14 pouces; Système électrique, 12 volts; Boîte de transfert, 1 vitesse ou plus; Boîte de vitesses, manuelle, 10 vitesses avant minimum; Réflexion minimum, 3,162, 500 livres pouces, minimum; Roues avant, disques 8 pouces; Roues arrière raies 8 pouces; Clignotants rotatifs; Peinture jaune Caterpillar; Harnais extra robuste; Aile de côté, extra robuste et adaptée sur camion 12 pieds longueur. Fournir la garantie et le cahier de charges.

Les soumissions seront reçues jusqu'à lundi le 7 juin 1982, jusqu'à 20 heures et seront ouvertes le même soir à la séance régulière du conseil.

La date de livraison le 15 octobre 1982. Les soumissions dans des enveloppes cachetées devront être adressées comme suit:

**Municipalité de St-Paul-de-la-Croix
Bureau du secrétaire-trésorier
Rue Principale
St-Paul-de-la-Croix
Comté Rivière-du-Loup
G0L 3Z0**

Le conseil ne s'engage à accepter, ni la plus haute, ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Donné à St-Paul-de-la-Croix, ce 14ième jour du mois de mai 1982.

Aline Boucher, sec.-trés.

L'enveloppe devra porter la mention "SOUSSION POUR CAMION A NEIGE"

COMMISSION SCOLAIRE DE RIVIERE-DU-LOUP



AVIS IMPORTANT

INSCRIPTION DE MATERNELLE 4 ANS

La Commission Scolaire de Rivière-du-Loup organise trois (3) groupes de maternelle 4 ans pour aider au développement social et culturel d'un certain nombre d'enfants de notre Commission scolaire et ce, conformément aux exigences du Ministère de l'Éducation du Québec pour ce genre de classe.

Deux (2) groupes, organisés à l'école Notre-Dame du Sacré-Coeur à St-Ludger et un groupe à l'école Thibodeau desserviront la clientèle de toute la ville. Les enfants acceptés bénéficieront du transport scolaire.

L'inscription se fera les 19 et 20 mai 1982, de 09:00 à 12:00 et de 13:30 à 17:00 à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, 10 rue Vézina à Rivière-du-Loup.

Seuls les élèves qui auront 4 ans révolus avant le 1er octobre 1982 sont admissibles; le certificat de naissance de l'enfant est obligatoire lors de l'inscription. Les parents ou tuteurs devront se présenter à l'école pour l'inscription accompagnés de l'enfant.

Le directeur des Services éducatifs,
Jean-Louis Dorval.

Concert-reconnaissance de l'Harmonie le 23 mai

[B.B.] - L'Harmonie de Rivière-du-Loup, dirigée par M. André Desjardins, donnera un concert-reconnaissance à l'intention de ses bienfaiteurs et amis de la ville et de la région, dimanche le 23 mai, à vingt heures trente, au Centre Culturel.

Par son geste, ce corps musical veut démontrer son appréciation envers la population du milieu pour un appui moral et financier qui s'est toujours maintenu dans le passé, et qui vient de se manifester à nouveau

récemment par une généreuse contribution à la campagne de souscription lancée pour doter l'Harmonie et l'Ecole de Musique de Rivière-du-Loup d'un local permanent.

L'Harmonie de Rivière-du-Loup, qui célèbre en 1982 ses 65 ans d'existence, a été fondée le 21 mars 1917, sous le nom de Fanfare Saint-Jean-Baptiste.

Son premier directeur fut M. Joseph Jenkins, organiste à la paroisse Saint-François-Xavier. Les pre-

miers instruments de musique utilisés étaient ceux du 189ième Régiment, mis à la disposition de la nouvelle fanfare par la Cité de Rivière-du-Loup.

Bref historique

En 1922, la Fanfare Saint-Jean-Baptiste, devient la Fanfare de Rivière-du-Loup. Le 8 mai 1937, la Fanfare de Rivière-du-Loup est incorporée et porte à partir de ce moment, le nom d'Harmonie de Rivière-du-Loup, qu'elle

conserve encore aujourd'hui.

L'enrôlement de plusieurs de ses membres dans les forces armées, durant la seconde guerre mondiale, met en danger la survie de l'Harmonie, qui connaît aussi des problèmes financiers. Grâce à des activités lucratives organisées

bénévolement, l'Harmonie peut acquérir des costumes et instruments neufs. En 1944, M. Adrien Girard prend la relève comme directeur musical. En 1971, l'Harmonie donne naissance à l'Ecole de Musique de Rivière-du-Loup, et en 1974, à l'Harmonie junior.

En 1982, après plu-

sieurs déménagements successifs dans des locaux temporaires, l'Harmonie de Rivière-du-Loup possédera en-

fin un local bien à elle et fonctionnel. Sa présidente actuelle est Mme Pierrette Lafrance.

OFFRE D'EMPLOI

CENTRE DE SANTE BOISBOUSCACHÉ
Direction des Services Communautaires

TITRE:
Organisateur communautaire

DURÉE:
Temporaire à temps complet (1 an)

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur des services communautaires et en étroite collaboration, l'organisateur communautaire travaille avec la population ou groupes identifiés à cerner et analyser les problèmes réels relatifs aux dossiers spéciaux, élaborer, coordonner et permet la réalisation des dits objectifs. Les dossiers spécifiques seront attribués à partir des problématiques déjà en cours.

EXIGENCES:
Le candidat devra détenir un diplôme universitaire en service social (option action communautaire). De préférence une à deux années d'expérience dans un travail d'intervention directe auprès d'une population rurale et semi-urbaine. Doit posséder une automobile.

LIEU DE TRAVAIL:
Territoire du Centre de Santé Boisbouscaché. Bureau à Trois-Pistoles.

SALAIRE:
Selon la convention collective de travail

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 4 juin 82 à l'adresse suivante:

CENTRE DE SANTE BOISBOUSCACHÉ
c/o Service du personnel
550, rue Notre-Dame Est
Trois-Pistoles
G0L 4K0

A certaines conditions, Trois-Pistoles achèterait le camping provincial

Par Lyne Chassé

Toiture du poste d'incendie

Rue Père Nouvel

La municipalité de Trois-Pistoles se dit prête à acheter le camping provincial pour la somme nominale de 1,00\$ au Ministère du Loisir, Chasse et Pêche à la condition que le gouvernement provincial accepte de verser une subvention annuelle pour une durée de trois ans et représentant le déficit moyen de ce camping pour les années 1979-1980-1981.

Concernant la toiture du poste d'incendie à refaire, le gérant municipal a été autorisé à acheter des matériaux pour la somme de 1,866.06\$ et de procéder à l'embauche de trois menuisiers pour concrétiser le projet de rénovation de la toiture.

Dans son intention de rénover entièrement la rue Père Nouvel de façon à répondre adéquatement aux besoins des utilisateurs, la ville demandera au CN d'accepter de louer à la ville une lisière de terrain entre la rue de la Gare et l'extrémité du terrain du CN parce que cette rue a besoin d'être élargie.

Grande vente de printemps du 17 au 22 mai sur tout le stock en magasin

20% sur les pantalons de couleur, jeans, jupes, blouses et gilets.

UN LOT DE MARCHANDISES A LIQUIDER

BAS CULOTTES, la paire .75¢
DRAPS FLANELLETTE à \$13.95 ch.
DRAPS COYON à \$11.95 ch.
DRAPS IMPARFAITS à 1/2 prix

CETTE VENTE DEBUTERA LUNDI LE 17 MAI JUSQU'AU 22 MAI AU MAGASIN

Variétés D. Ouellet

205 Lafontaine, Rivière-du-Loup, 862-0276

Se rattache au compte courant

PRÊT PERSONNEL

Un coup d'pouce!

Votre besoin est clair, votre décision est prise et votre choix est fait! Maintenant que vous connaissez le modèle de votre nouvelle voiture ou encore, la marque de votre prochaine chaîne stéréophonique, il vous faut alors penser au financement!

Votre caisse populaire est en mesure d'y répondre rapidement et confidentiellement!

Bien plus, votre caisse populaire vous suggère un bon moyen de gérer vos affaires: pourquoi ne pas jumeler votre Prêt personnel à un Placement-Boni? De cette façon, tout en remboursant votre emprunt,

vous accumulez régulièrement une épargne qui diminuera d'autant votre besoin futur en crédit.

Lorsqu'il est bien géré, le crédit devient un outil financier intéressant.

A la Caisse populaire Desjardins, vous parlez d'argent avec des gens qui veillent à vos intérêts.

S'associe bien à Placement-Boni

la caisse populaire  desjardins

Telle est la décision prise par les édiles municipaux de Trois-Pistoles à la réunion du 10 mai dernier.

Or, copie de cette résolution sera envoyée au ministère concerné. Concrètement la ville demande une subvention de 14,733.33\$ représentant le déficit annuel pour les années d'opération mentionnées ci-haut.

Sur ce, le conseil municipal estime qu'il ne peut absorber à même son budget régulier les déficits d'opération supportés par le Ministère du loisir durant les années antérieures. De plus, le conseil pense qu'il semble impossible d'éliminer complètement le déficit d'opération à partir de l'été 1985.

Aussi, la municipalité est d'avis que ces subsides lui permettront de se préparer à administrer le camping et à trouver une solution afin d'éliminer le plus possible le déficit d'opération.

Rappelons à cet effet que dernièrement la municipalité avait demandé au ministère les états financiers du camping pour les trois dernières années avant de se prononcer sur son implication dans ce dossier.

Une mention de prix Naturas à la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup

(M.R.)-Le travail de sensibilisation à la protection et à l'aménagement de la rivière du Loup ont valu à la Chambre de Commerce



une mention honorable à l'un des premiers prix Naturas émis par le ministère de l'Environnement du Québec.

Le président de la Chambre loupéroise M. Bertrand Lévesque l'a reçu des mains du ministre de l'Environnement M. Marcel Léger lors d'une cérémonie qui avait lieu à Rimouski le 7 mai dernier.

Rappelons que c'est le travail de l'organisme sur le projet aménagement de la rivière au cours de 1981 qui a valu cette reconnaissance du ministère. Grâce à un projet gouvernemental, la Chambre avait engagé trois personnes pour dresser l'inventaire de la situation, sensibiliser les propriétaires riverains, la population en général de même que les autorités municipales à la protection et à la mise en valeur de ce plan d'eau.



Régie des permis d'alcool du Québec

AVIS DE DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assentiment et transmis à la Régie s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à : La Régie des permis d'alcool du Québec, C.P. 190, Station B, Québec, G1K 7A6.

Nom et adresse	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
MADEAU, Mme Jeannette 1210, rue Jacques-Cartier Est, Longueuil.	Epicerie.	Loc. Jerry, St-Benoît-de- Packington.

(82/05/10)

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

MUNICIPALITE DE ST-PIERRE-DE-LAMY

APPEL D'OFFRES

par la municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy

La Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy désire s'acheter un camion neuf pour l'entretien de ses chemins d'hiver, en conséquence, lors de la tenue de la session régulière des membres du comité local municipal le 3 mai dernier, il fut résolu à l'unanimité de demander des soumissions pour deux modèles différents de camions à savoir:

1er modèle:

Camion 4 x 4, année 1982-83, empattement 164 pouces, essieu avant 18 000 livres, essieu arrière 23 000 livres, moteur diesel 300 H.P. minimum, 6 cylindres, transmission 10 vitesses, embrayage 14 pouces double plaque, freins à air: de stationnement à air, assécheur d'air, compresseur 12 pieds cubes, direction double servo-direction. Pneus avant et arrière traction hiver arriéré 1100 x 20 Michelin 16 plis. Radiateur: percé de façon à installer la pompe sur villebrequin, volets de radiateur. Chassis: double renforcé moment de flexion minimum 3,127,300 lbs. Vitres: teintées, côté droit à commande électrique. Capot: en acier type papillon. Ressorts: avant côté droit renforcé. Siège chauffeur opéré à l'air passager fixe avec carcan pour aile de côté, et charrie.

2ième modèle:

Camion 4 x 4, année 1982-83. Empattement entre 164 et 170 pouces, essieu avant minimum 18,000 lbs, essieu arrière minimum 23,000 lbs, moteur diesel: minimum 275 H.P. six cylindres, turbo compressé. Transmission 10 vitesses, embrayage 14 pouces double disque, freins à air, de stationnement à air, assécheur d'air, compresseur douze pieds cubes minimum, direction: double servo-direction. Pneus: avant et arrière traction hiver, arriéré Michelin 1100 x 20, 16 plis. Radiateur: percé de façon à installer la pompe sur villebrequin. Chassis: moment de flexion minimum 2,200,000 lbs. Vitres teintées, côté droit à commande électrique. Capot: en acier type papillon avec carcan pour aile de côté, et charrie.

N.B. Il est à noter qu'un seul camion doit être acheté.

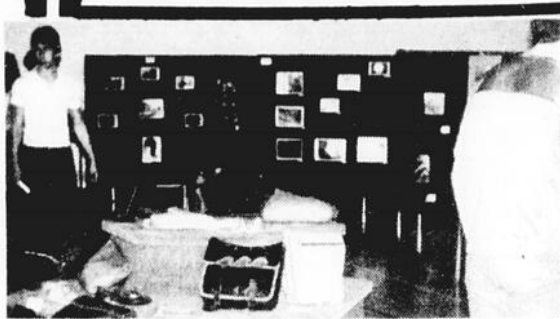
Les soumissions, dans des enveloppes cachetées devront être adressées et reçues au bureau de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy comté de Témiscouata GOL 480, avant 6 heures le 28 mai 1982.

La Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des dites soumissions reçues.

Donné à Saint-Pierre-de-Lamy ce 4ième jour du mois de mai 1982.

La Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy
Par: Réjeanne Ouellet
secrétaire de l'administrateur.

à noter



"EXPLOIR": UNE EXPOSITION QUI EXPLOSE DE VIE

C'est dans une ambiance reposante et accueillante que s'est tenue le mardi 4 mai dernier, au Cégep de Rivière-du-Loup, une grande exposition mettant en relief les oeuvres réalisées par les étudiants de 1ère année en Techniques de loisirs, au cours de la présente année scolaire. Animation, aménagement d'espace de repos, démonstration d'ateliers et visionne-

ment d'un vidéo sur le socio-culturel ont apporté un cachet tout particulier aux objets de cuir, de vannerie, d'émaux sur cuivre, d'ébénisterie, de photographie et de fléché qui ont su, tour à tour, charmer l'oeil même du plus "critiqueux". Notons que l'organisation de cette exposition a fait l'objet d'un travail pédagogique effectué par un groupe d'étudiants de 1ère année en Techniques de loisirs, sous la supervision de madame Christiane Guilbert.

LA MERE DE L'ANNEE A RIVIERE-

UN NOUVEAU CAFE-RENCONTRE A RIVIERE-

L'AVPC

Le hasard a choisi Mme Denis Michaud au titre de mère de l'année à l'Association des voyageurs professionnels de commerce (AVPC) section ouest.

"LE LOISIR CULTUREL EN REGION"

"Le loisir culturel en région" tel sera le thème du colloque régional en loisir culturel le samedi 29 mai prochain, au Cégep de Rimouski, à compter de 9 heures. Le CLEQ, à cette occasion, déposera un document afin que les participants discutent de la situation du loisir culturel en région et s'entendent sur le cadre d'intervention du CLEQ dans ce secteur d'activités. Pour plus d'informations, contactez Claire Doucet ou Lucile Porlier, à 723-5036.

DU-LOUP

A compter du 20 mai 1982 La Maison des Femmes du Grand-Portage, 37 rue Delage (au dessus du Centre Chiropratique) convie toutes les femmes de Rivière-du-Loup et des environs à son café-rencontre du jeudi après-midi. De 13h30 à 16h30, chaque jeudi, on se retrouve pour échanger, se détendre et se divertir. Sur les lieux de la documentation et des rafraîchissements seront disponibles. Un rendez-vous à ne pas manquer.

PARENTS DE LA POLYVALENTE ST-PIERRE

Mercredi, le 19 mai 1982, à 20h00, se tiendra l'assemblée générale des parents des élèves de la Polyvalente Saint-Pierre dans la salle A-121. A cette occasion, les parents choisiront leurs représentants sur le comité d'école et feront le point sur le projet éducatif.

ASSEMBLEE GENERALE DU MUSEE

Le mardi 18 mai à 20 heures se tient l'assemblée générale des membres de la corporation du Musée du Bas-St-Laurent, 300 rue St-Pierre, à Rivière-du-Loup. Les membres et les personnes intéressées sont invités à assister à cette réunion. On y fera le bilan des activités et des finances de l'année et on y élira les 9 administrateurs qui formeront le Conseil d'administration de la Corporation.

UN MERCI ET UN APPEL

La Fondation Jacynthe Lévesque, veut remercier M. Denis Leclerc pour son geste humanitaire envers la Sclérose en plaques dans sa soirée méritas de l'homme le plus populaire en donnant les recettes de sa soirée. L'humilité et la spontanéité de cette action prouve à juste titre combien est grande sa générosité et son oubli de soi. Merci et bonne chance!...

HOMARD A L'ISLE-VERTE

La Chambre de Commerce de l'Isle-Verte organise un souper au homard pour le 22 mai 1982 à la salle de l'Ecole Guimont de l'Isle-Verte, lors de cette occasion des présidents et directeurs qui ont oeuvré au sein de la Chambre de Commerce de l'Isle-Verte seront honorés. Vous pouvez réserver votre place en contactant Laurier Bélanger au no 898-3091.

LE CLSC LES ABOITEAUX EST A LA RECHERCHE

- d'une infirmière
- d'un-e technicien-ne en assistance sociale
- d'une secrétaire.

Titre du poste: Infirmière.

Statut: Temps partiel.

Horaire de travail: Fin de semaine.

Sommaire de la tâche:

- accessibilité à des soins infirmiers à domicile.
- capacités élargies de s'adapter aux conditions de déséquilibre causées par des phénomènes naturels (vieillesse, handicap...) et à en prévenir les effets secondaires;
- acquisition des habiletés requises pour prodiguer soi-même, à domicile, les soins que requiert son état de santé;
- toutes autres tâches reliées à l'emploi.

Qualités requises:

- sens de l'initiative et autonomie;
- sens des responsabilités;
- capacité de travail en équipe.

Exigences:

- détenir un permis d'exercice de l'O.I.I.Q.
- disposer d'une automobile.

Lieu de travail:

-Région de Rivière-du-Loup.

Salaire:

-Selon la convention collective du S.P.I.I.Q.

Titre du poste: Technicien-en en assistance sociale.

Statut: Temps partiel

Raison d'être: L'épanouissement individuel, familial et social des membres de la communauté. Des conditions d'humanisation des situations vécues.

Sommaire de la tâche:

- l'éclaircissement de la situation et des besoins des usagers, des perceptions qu'il en a et de ses dispositions à leur égard;
- le soulagement et/ou une solution à court terme aux problèmes sociaux vécus;
- l'accessibilité aux différentes ressources communautaires et institutionnelles susceptibles d'aider l'usager;
- une capacité élargie d'agir sur les conditions individuelles de vie jugées insatisfaisantes;
- le développement de potentiel créateur de l'usager;
- toutes autres tâches reliées au poste.

Qualités requises:

- jugement sûr et sens des responsabilités;
- préjugés favorables à l'usager;
- respect de l'usager;
- connaissance des lois sociales et des services gouvernementaux.
- capacité de travail en équipe.

Qualifications:

- Diplôme d'études collégiales en techniques d'assistance sociale.

Lieu de travail:

-Rivière-du-Loup.

Salaire:

- Selon les conditions de travail des salariés-es syndiqués mais non syndiqués-es.

Titre du poste: Secrétaire

Statut: Temps partiel.

Sommaire de la tâche:

- travaux de dactylographie préparés dans les délais et selon les normes;
- classement structuré et efficace des divers documents reçus ou préparés par le CLSC;
- projets de lettres rédigés par le personnel du CLSC;
- accueil en personne ou sur appel téléphonique des usagers et des visiteurs;
- toutes autres tâches reliées au poste.

Qualités requises:

- bonne connaissance de la langue française parlée et écrite;
- maîtrise des techniques de secrétariat;
- initiative et autonomie;
- facilité de communication;
- sens de l'organisation.

Qualifications:

- diplôme de secondaire V, option secrétariat ainsi que deux (2) années d'expérience.

Lieu de travail:

-Rivière-du-Loup.

Salaire:

- Selon les conditions de travail des salariés-es syndiqués, mais non syndiqués-es.

Les personnes intéressées à poser leur candidature à l'un ou l'autre de ces postes sont priées de faire parvenir leur offre de service accompagnée de leur curriculum vitae avant le 31 mai à 17 heures à:

CLSC Les Aboiteaux
a/s Comité de Sélection
5, rue Iberville
Rivière-du-Loup, (Québec)

à noter

ROCK LASALLE A RIVIERE-DU-LOUP

L'assemblée générale annuelle de l'Association du parti Progressiste-Conservateur du comté Kamouraska-Rivière-du-Loup aura lieu le 19 mai. Au Motel Lévesque à compter de 19:30 heures les membres accueilleront le député Rock LaSalle. A cette occasion, un nouveau bureau de direction sera élu. Bienvenue à tous.

LE RENDEZ-VOUS KINO

Du 22 au 30 mai prochain se déroulera, partout au Québec, le Rendez-vous Kino. Cet événement d'envergure nationale est organisé par Kino-Québec dans le but de sensibiliser le plus grand nombre de québécois et de québécoises aux bienfaits reliés à la pratique de l'activité physique.

Ce temps fort durant l'année permettra la diffusion d'une foule d'informations qui favoriseront la recherche de l'autonomie individuelle en matière de pratique de l'activité physique. Le Rendez-vous Kino désire inciter les gens à passer à l'action en leur offrant une gamme d'événements organisés par les intervenants locaux.

Les activités organisées s'adressent à toute la population en général et n'occasionnent aucun frais d'inscription; tout est gratuit.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE RIVIERE-DU-LOUP PROTEGE L'ENVIRONNEMENT



La Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup parraine un projet qui a été soumis par des étudiants du C.E.G.E.P., concernant l'aménagement des abords de la Rivière-du-Loup. Grâce à l'assentiment du Ministère trois étudiants travailleront pour une période de douze (12) semaines. Ce projet consistera à nettoyer et aménager les abords de la Rivière-du-Loup, lui rendre son aspect naturel, faire un compte-rendu de l'état de santé des arbres et du sol. Ce travail permettra à ces étudiants l'approfondissement

de leurs connaissances en vue de leur carrière future.

CHAMBRE DE COMMERCE REGIONALE

Assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce régionale, MERCREDI, le 2 juin, 1982, à 20h00, au Motel Lévesque de Rivière-du-Loup.



VOYAGEUR DE L'ANNEE

L'Association des voyageurs professionnels de commerce (AVPC) section Ouest a choisi M. Conrad Lebel au titre de voyageur de l'année 1982. M. Lebel a été sélectionné par l'exécutif pour son implication à la vie de l'Association et notamment dans l'organisation de la souscription pour le cancer. Sur la photo, m. Conrad Lebel (à droite) reçoit une plaque souvenir des mains du président M. Claude Dionne.

Offres et demandes d'emploi

Nous désirons vous faire part des offres d'emploi suivantes:
"Postes ouverts également aux hommes et aux femmes".

Programmeur en informatique pour Amos. Doit posséder DEC en informatique et un an d'expérience pour programmer un système comptable informatisé. C'est un emploi permanent. Le salaire est de \$300-semaine.

Une société d'assurance à lignes multiples se recherche un agent d'assurance pour le territoire du KRT.

Ingénieur en électricité possédant 5 ans d'expérience dans la conception d'un système de distribution d'électricité dans les immeubles commerciaux et industriels pour Québec.

Ingénieur en métallurgie possédant un an d'expérience, bilingue et être membre de l'ordre pour St-Joseph de Sorel.

Couturière en confection de tenture disposée à prendre travail à domicile.

Un représentant des Forces Armées Canadiennes sera, au cours de l'avant-midi du 18 mai 1982, à l'Hôtel de Ville de Trois-Pistoles et, au cours de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de Ville Déglis. Il sera à notre CEC le 20 mai 1982.

Notre clientèle peut maintenant déposer tout son courrier "emploi et assurance" dans une boîte aux lettres bien identifiée, à une porte extérieure située à droite de l'entrée principale du Centre commercial.

Nous désirons rappeler à nos clients qui ne reçoivent pas de prestations d'assurance-chômage de renouveler leur demande d'emploi aux quatre (4) semaines.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre centre d'emploi du Canada, 298, Boulevard Thériault, Rivière-du-Loup, au numéro de téléphone suivant: 862-9510.

ASPIRANTS PILOTES DEMANDÉS

Les Forces armées canadiennes sont à la recherche « d'aspirants-officiers » pour leur programme de formation de pilotes.

Voici l'occasion de mettre vos aptitudes et vos connaissances à profit et d'entreprendre une carrière de pilote ou de navigateur dans l'aviation des Forces armées canadiennes.

Un diplôme de secondaire peut vous rendre admissible.

Pour plus de renseignements, visitez le centre de recrutement le plus près de chez vous, ou téléphonez à frais vire — vous nous trouverez dans les pages jaunes, sous la rubrique « Recrutement ».

IMBATTABLE...
LA VIE DANS LES FORCES

LES
FORCES
ARMÉES
CANADIENNES



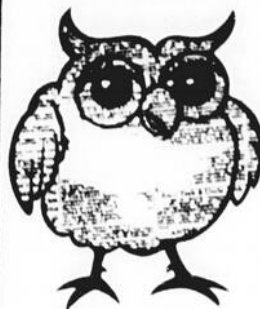
CARRIÈRES & PROFESSIONS

Vente et marketing

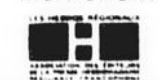
Nous recherchons une personne dynamique, désireuse d'améliorer sa situation. Notre compagnie d'envergure internationale peut vous offrir un excellent programme de formation. Si vous recherchez une carrière stable, lucrative et qui peut vous conduire vers le domaine du marketing, communiquez au numéro:

723-9206

LES HEBDOS
RÉGIONAUX



"MON CHOIX"



PANNEAUX DE LA VALLÉE INC.

PANNEAUX DE LA VALLÉE INC. est à la recherche de candidats pour son complexe industriel de Sayabec dans la vallée de la Matapédia. Ce complexe industriel comprendra une usine de fabrication de panneaux-particules réguliers, stratifiés, de panneaux-meubles prêts à assembler ainsi qu'une usine thermique.

COORDINATEUR DE L'ENTRETIEN

Relevant du Directeur de l'usine, il planifie, organise, dirige et contrôle les activités reliées à l'entretien, la réparation et l'installation électriques, électroniques et mécaniques des différents secteurs du complexe; il est également responsable de l'opération de l'usine thermique alimentant l'ensemble des installations.

Le candidat à ce poste est détenteur d'un diplôme en génie électrique ou mécanique et il possède un minimum de cinq années d'expérience dans une fonction équivalente. (Plusieurs années d'expérience pertinente pourront suppléer à l'absence de diplôme).

SUPERVISEURS DE L'ENTRETIEN ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

Relevant du Coordinateur de l'entretien, ils assument l'entière responsabilité de la gestion humaine et matérielle d'une équipe affectée à des travaux d'entretien, de réparation et d'installation de moteurs électriques, de tableaux et d'instruments électriques et électroniques utilisés dans les différents secteurs du complexe.

Les candidats à ces postes possèdent un minimum de trois années d'expérience dans la supervision directe et une formation équivalente à un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en électrodynamique ou en instrumentation et contrôles et détiennent une licence A en électricité. (Plusieurs années d'expérience pertinente pourront suppléer à l'absence de diplôme).

SUPERVISEURS DE L'ENTRETIEN MÉCANIQUE

Relevant du Coordinateur de l'entretien, ils assument l'entière responsabilité de la gestion humaine et matérielle d'une équipe affectée à des travaux d'entretien, de réparation et d'installation d'équipement de fabrication utilisé dans les différents secteurs du complexe.

Les candidats à ces postes possèdent un minimum de trois années d'expérience dans la supervision directe et une formation équivalente à un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en fabrication ou en conception mécanique. (Plusieurs années d'expérience pertinente pourront suppléer à l'absence de diplôme).

INGÉNIEUR STATIONNAIRE CLASSE UN

Relevant du Coordinateur de l'entretien, il opère et maintient l'usine thermique qui alimente en énergie l'ensemble des installations.

Le candidat à ce poste est détenteur d'une licence d'ingénieur stationnaire classe un et il possède un minimum de cinq années d'expérience dans une fonction équivalente.

Les conditions de travail offertes (salaires et avantages sociaux) reflètent l'importance rattachée à chacun des postes. Les candidats retenus auront démontré leur capacité à transmettre des connaissances acquises lors d'un stage de formation.

Les candidats intéressés sont invités à faire parvenir leur résumé de carrière avant 17 h le 31 mai 1982 à:

PANNEAUX DE LA VALLÉE INC.

1195, rue de Lavigerie Sainte-Foy, QC G1V 4N3 Tél. 659-5240

à noter

Province de Québec-District de
Montmagny-Cour Provinciale
No. 300-02-000545-81

Bétonag Ltée: Demandeur.
Les Bétons du Témis Inc.: Défendeur.

Le 1er juin 1982 à 12.00 hrs P.M. à la place d'affaires du défendeur soit Route 185 à St-Louis du Ha! Ha! Kam., seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en:

6 foyers en pierres de champs.

Conditions: Argent comptant ou chèque certifié
Bernard Turgeon: Huissier 862-9381
Rivière-du-Loup, le 19 mai 1982.

Pour: Mes Morin, Lemieux Ass.
Avocats.

Province de Québec-District de
Québec-Cour Provinciale
No. 200-02-001521-824.

Cassidy Ltée: Demandeur
Renald Lévesque "Variétés Cabano Enr.":
Défendeur.

Le 1er juin 1982 à 13.00 hres P.M. à la place d'affaires du défendeur soit au 155 rue Commerciale à Cabano, dist. Kam., seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en:

Un four Micro Ondes de marque Sanyo.

Conditions: Argent comptant ou chèque certifié
Bernard Turgeon: Huissier 862-9381
Rivière-du-Loup, le 19 mai 1982.

Pour: Mes Duplessis, Bernier Ass.
Avocats.

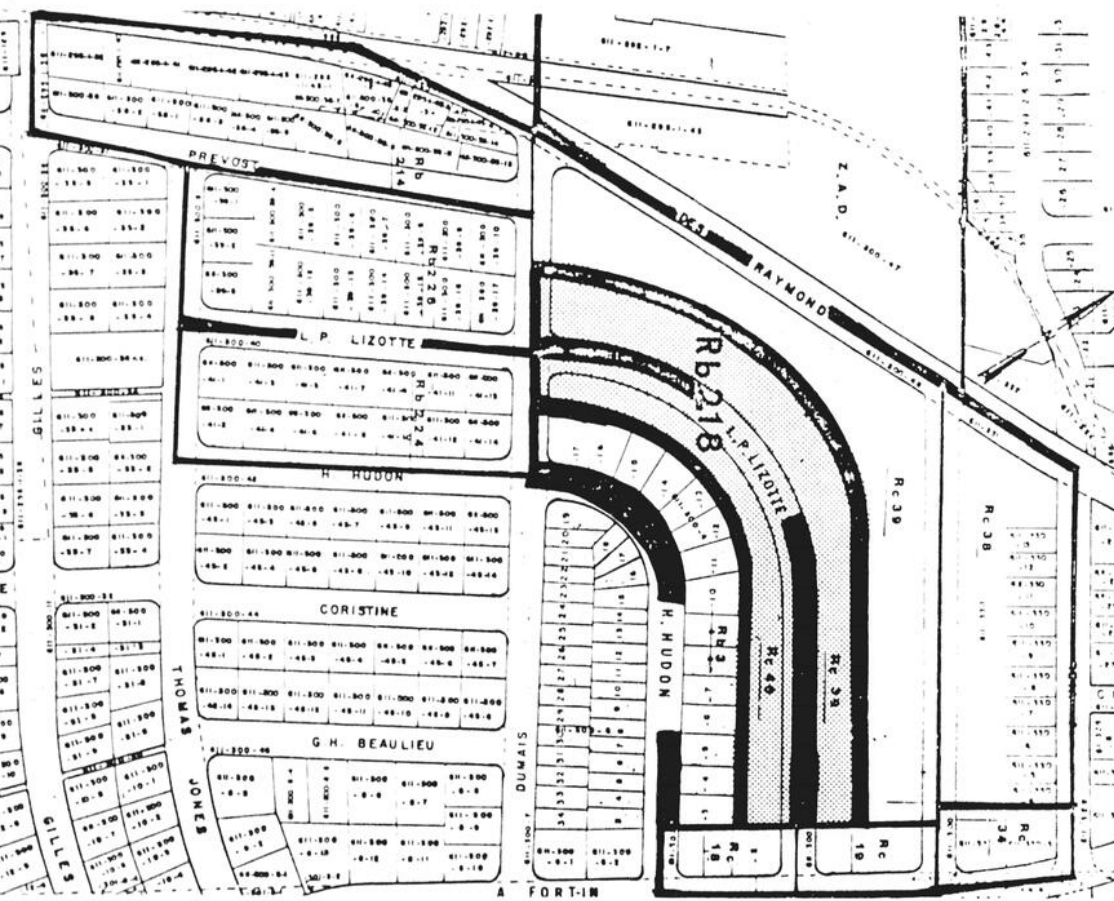
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP
CITÉ DE RIVIERE-DU-LOUP



AVIS PUBLIC

-Amendement au règlement de zonage-

Aux propriétaires et locataires d'immeubles de la zone Rc39 bornée au nord par les zones Rc38 et Z.A.D. (rues des Raymond et Joseph-Viel); à l'est par les zones Rc34 et Rc19 (rue Alfred-Fortin); au sud par les zones Rc18 et Rc40 (rues Alfred-Fortin et Louis-Philippe-Lizotte); et à l'ouest par les zones Rb226 et Rb214 (rues Louis-Vincent-Dumais, Prévost, des Raymond, Louis-Philippe-Lizotte, Gilles et Thomas-Jones) et de la zone Rc40 bornée au nord par la zone Rc39 (rue des Raymond); à l'est par les zones Rc19 et Rc18 (rues Alfred-Fortin et Louis-Philippe-Lizotte); au sud par la zone Rb3 (rue Horace-Hudon); et à l'ouest par les zones Rb224 et Rb226 (rues Louis-Vincent-Dumais, Horace-Hudon, Thomas-Jones, Louis-Philippe-Lizotte et Prévost), telles qu'illustrées par le plan:



avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la Cité de Rivière-du-Loup, que, lors d'une séance tenue le 19 avril 1982, à l'Hôtel de Ville, le Conseil de la Cité de Rivière-du-Loup a adopté le Règlement no 824 amendement le Règlement de zonage no 745 pour faire passer à la zone résidentielle Rb218 la zone résidentielle Rc40 et une partie de la zone résidentielle Rc39 situées rue Louis-Philippe-Lizotte afin d'y permettre la construction de résidences unifamiliales d'un étage, d'un étage et demi et de deux étages;

que les propriétaires inscrits le 19 avril 1982 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans la Cité de Rivière-du-Loup à l'égard d'un immeuble situé dans l'une ou l'autre desdites zones Rc39 et Rc40 et les locataires domiciliés à la même date dans un immeuble de l'une ou l'autre de ces deux zones et inscrits sur la liste électorale, s'ils étaient majeurs et citoyens canadiens le 19 avril 1982, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi sur les Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le Règlement no 824 fasse l'objet d'un scrutin selon les articles 385 à 396 de la même loi;

que cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de ladite loi et qu'aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le Règlement no 824 auront accès à un registre tenu à leur intention de 9h.00 à 19h.00, les 26 et 27 mai 1982, à l'Hôtel de Ville, au bureau du soussigné, 181, rue Lafontaine;

que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le Règlement no 824 fasse l'objet d'un scrutin est de 1 (une) et qu'à défaut de ce nombre, ledit règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

que les personnes habiles à voter sur ce règlement peuvent le consulter au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

que le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 27 mai 1982, à 19h.15, dans la salle réservée aux séances du Conseil, au 2e étage de l'Hôtel de Ville.

Donné sous mon seing, à Rivière-du-Loup, le 13 mai 1982.

RAOUL SAVARD
Greffier.

ASSEMBLEE DE L'A.V.P.C.

C'est vendredi le 21 mai à 21.00 heures au Motel Lévesque qu'aura

lieu l'assemblée de l'Association des Voyageurs professionnels de Commerce. A cette occasion il y aura élection. Tous se doivent d'être présents.

AU CEGEP DE RIVIERE-DU-LOUP. DEUX NOU-

VEAUX PROGRAMMES

Le Service de l'éducation des adultes du CEGEP de Rivière-du-Loup vient d'être autorisé à dispenser les programmes de MARKETING et d'ELECTRODYNAMIQUE. Ces programmes de formation, de niveau collé-

gial, sont dispensés sur une base temps plein, de jour et/ou de soir, et peuvent donner droit à des allocations de subsistance selon les politiques en vigueur au ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision C.R.T.C. 82-310, Télé Inter-Rives Ltée, Rivière-du-Loup (Qué.) (782229900); à la suite de l'audience publique à Carleton (Qué.) le 24 février 1982, le C.R.T.C. annonce qu'il approuve la demande de modification de la licence de radiodiffusion de CIMT-Rivière-du-Loup, visant à augmenter la puissance apparente rayonnée de 14 100 watts à 24 900 watts. Conformément à l'alinéa 22 (1) b) de la Loi sur la radiodiffusion, l'attribution de la licence modifiée et la mise en œuvre de l'autorisation accordée dans la présente décision sont assujetties à la condition que la titulaire obtienne la certification technique du ministère des Communications.

CLSC Les Aboiteaux

AVIS AUX USAGERS DU CLSC LES ABOITEAUX

Avis est par la présente donné à tous les usagers du CLSC Les Aboiteaux qu'il n'y aura pas d'élection d'usagers au sein de son conseil d'administration à la date préalablement fixée au 23 mai 1982.

En effet, ont été élus par acclamation;
Madame Laurette Côté de Rivière-du-Loup
Madame Anne Gaudreault de Rivière-du-Loup
Madame Lise Journeault Tremblay de La Pocatière
Monsieur Ernest Ouellet de Ville Saint-Pascal.

Donné à Ville Saint-Pascal, ce 12 mai 1982.

Gilles Michaud
Directeur général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP
CITÉ DE RIVIERE-DU-LOUP



AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la Cité de Rivière-du-Loup:-

que le Conseil de la Cité de Rivière-du-Loup a, au cours d'une séance tenue le 10 mai 1982, à l'Hôtel de Ville, adopté le Règlement no 827 décrétant des travaux de pavage de rues (rues Plourde, Viger, De Chauffailles, Des Pruches, Joseph-Viel, Louis-Vincent-Dumais et Horace-Hudon) au coût de \$159,957.00 et l'utilisation, pour payer une partie de ce coût, du solde disponible de \$53,057.85 du Règlement no 771 du 26 juin 1979;

que les personnes inscrites le 10 mai 1982 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette Cité comme propriétaires d'un immeuble situé dans ladite Cité, qui étaient majeures et de citoyenneté canadienne le 10 mai 1982, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi sur les Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le Règlement no 827 fasse l'objet d'un scrutin selon les articles 370 à 396 de la même loi;

que cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la Loi sur les Cités et Villes et, qu'aux fins de laquelle procédure, les personnes habiles à voter sur ce règlement auront accès à un registre tenu à leur intention de 9h.00 à 19h.00, les 26 et 27 mai 1982, à l'Hôtel de Ville, au bureau du soussigné, 181, rue Lafontaine;

que le nombre requis de demandes enregistrées pour que ledit Règlement no 827 fasse l'objet d'un scrutin est de 330 et qu'à défaut de ce nombre ledit règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

que toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du soussigné, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

que le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 27 mai 1982, à 19h.20, dans la salle réservée aux séances du Conseil, 2e étage de l'Hôtel de Ville.

Donné sous mon seing, à Rivière-du-Loup, le 13 mai 1982.

RAOUL SAVARD
Greffier.

Canada

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE
KAMOURASKA
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:

CELINE C. OUELLET, domiciliée à St-Cyprien, Cté Rivière-du-Loup P.Q. GOL 2PO faisant affaires sous la raison sociale "EPICERIE CELINE C. OUELLET", 147 rue Principale, St-Cyprien, Cté Rivière-du-Loup, P.Q.

No: 250-11-000035-82
019389

Avis est par la présente donné que CELINE C. OUELLET, domiciliée à St-Cyprien, Cté Rivière-du-Loup P.Q. GOL 2PO faisant affaires sous la raison sociale de "EPICERIE C. OUELLET", 147 rue Principale, St-Cyprien, Cté Rivière-du-Loup Qué. a fait cession de ses biens le 6ième jour de mai 1982, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26ième jour de mai 1982, à 10:00 heures de l'avant-midi, 15 Palais de Justice, 33 de la Cour, en la Cité de Rivière-du-Loup, dans la Province de Québec.

Daté de Rimouski, ce 11ième jour de mai 1982.

Robitaille, Marcoux & Associés Ltée
syndics de l'actif de Céline C. Ouellet.

135 rue des Gouverneurs, Suite 4
Place Dionne, Rimouski, P.Q.

à noter

LA MUNICIPALITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

L'Association Québécoise des Techniques de l'Eau, Section Bas St-Laurent-Gaspésie, tiendra le 20 mai 1982 au Motel Lévesque de Rivière-du-Loup une journée de conférences sous le thème: "La Municipalité et son rôle de protecteur de l'environnement". Les

conférenciers invités présenteront des exposés traitant des sujets suivants: Une approche intégrée de la gestion des déchets solides; Mode d'opération du site d'enfouissement sanitaire de Rivière-du-Loup (suivi d'une visite du site); L'Environnement et les M.R.C.; Le traitement des Eaux usées des résidences isolées par infiltration dans le sol; Choix entre l'eau de

surface et l'eau souterraine pour l'alimentation en eau POTABLE; Gestion et opération d'un puits; Opération et entretien d'un poste de chloration. Pour de plus amples informations prière de communiquer avec Pierre LeBel, (418) 862-9810.

SOUPER DES SECRÉTAIRES

Le souper mensuel des membres de l'Association des Secrétaires de Rivière-du-Loup aura lieu mardi, le 18 mai, à dix-huit heures trente, au restaurant "Au Petit Duc Bar-B-Q". Les dirigeantes de l'association comptent sur la présence de tous les membres à cette occasion. C'est un rendez-vous à ne pas manquer.

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA
COUR SUPERIEURE
NO: 250-05-000222-810

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corps politique légalement constitué, ayant sa place d'affaires à 500 Taché à St-Pascal, GOL 3YO, district de Kamouraska,

Partie demanderesse,

-C-
GERARD LANDRY LTEE, corps politique légalement constitué, ayant sa place d'affaires à St-Pascal GOL 3YO, district de Kamouraska;

-ET-
GERARD LANDRY, domicilié et résidant à St-Pascal GOL 3YO, district de Kamouraska,

Partie défenderesse,

-ET-
REGISTRATEUR DE KAMOURASKA, à 395 Chapleau à St-Pascal, district de Kamouraska,

Mis-en-cause

1-"Un terrain ou emplacement de figure irrégulière, connu et désigné aux plan et Livre de Renvoi Officiels pour la paroisse de St-André, division d'enregistrement de Kamouraska, comme étant une partie du lot TROIS-CENT SOIXANTE-HUIT (Ptie 368), borné, ledit terrain, vers le Nord à la route transcanadienne, vers le Sud à la rivière Goudron, vers l'Est à Monsieur Rodrigue Lapointe et vers l'Ouest à la sortie de la route transcanadienne et décrit comme suit; deux cent soixante-quinze pieds dans sa ligne Sud-Est en bordure de la rivière Goudron, mille cent quatre-vingt-quinze pieds dans sa ligne Nord-Est à partie de la rivière Goudron en courant vers le Nord, puis de là courant directement vers l'Est sur une bonne longueur de deux cents soixante pieds puis de là courant directement vers le Nord sur cinq cents pieds, circonstances et dépendances".

2-"Un terrain connu et désigné aux Plan et livre de Renvoi Officiels pour la paroisse de St-Pascal, division d'enregistrement de Kamouraska, comme étant une partie du lot numéro QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (Ptie 499) et mesurant, mesure anglaise, deux arpents de largeur Est-Ouest par une profondeur de six cents pieds dans sa ligne Nord-Est et une profondeur d'environ cinq cent cinquante pieds dans sa ligne Sud-Ouest, l'extrémité de la ligne Sud-Ouest devant être en ligne directe et Est-Ouest avec l'extrémité de la ligne Nord-Est et contenu ce terrain entre les bornes suivantes; vers le Nord à l'Hydro-Québec, vers le Sud à Monsieur Léo Paradis ou représentants, vers l'Est au chemin public (St-Pascal-St-Bruno) et vers l'Ouest à Monsieur Philippe Dumais, circonstances et dépendances".

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au Shérif en argent ou par chèque certifié au moment de l'adjudication est fixé pour le 1er terrain est au montant de 1,018,75\$ et pour le 2e terrain est au montant de 405,00\$ ce qui représente 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement division Kamouraska, 395, rue Chapleau, St-Pascal, le vingt-troisième (23e) jour de juin 1981, à 10.00 dix heures de l'avant-midi.

Maurice Morin,
Shérif-adjoint
district de Kamouraska.
Tél.: 862-3579.

FIERI FACIAS DE TERRIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA
COUR SUPERIEURE
NO: 250-05-000245-811

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corps politique légalement constitué, ayant sa place d'affaires à 90, Beaubien à Rivière-du-Loup, GSR 1H7, district de Kamouraska,

Partie demanderesse

-C-
CHANEL LAVOIE, DAME ALINE PELLETIER LAVOIE, DAMIEN LAVOIE, DAME GEORGETTE SOUCY LAVOIE, tous domiciliés et résidant à St-Alexandre, GOL 2GO, district de Kamouraska;

Partie défenderesse

-ET-
REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE KAMOURASKA, ayant sa place d'affaires à 395, Chapleau à St-Pascal. GOL 3YO, district de Kamouraska,

Mis-en-cause

1-"Monsieur Damien Lavoie hypothèque un emplacement portant le numéro civique 585 Route 230, mesurant environ cent trois pieds (103') vers le sud-ouest, environ quatre-vingt-cinq pieds (85') vers le nord-ouest et le sud-est et environ cent cinq pieds (105') vers le nord-est, borné au nord-ouest à la Route 230, au nord-est à un terrain propriété de M. Damien Lavoie (rue projetée), vers le sud-est au terrain ci-après décrit propriété de Chanel Lavoie et vers le sud-ouest à Monsieur Jean-Marc Fréchette; lequel terrain est connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trois cent dix-neuf (ptie 319) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Alexandre, division d'enregistrement de Kamouraska, circonstances et dépendances, avec bâtisses dessus construites.

Cet immeuble appartient à Monsieur Damien Lavoie pour l'avoir acquis de Monsieur Maurice Poitras, suivant acte reçu devant Me Hervé Lamonde le 27 mai 1975 et enregistré dans Kamouraska le 29 mai 1975 sous le numéro 107,073".

2-"Monsieur Chanel Lavoie hypothèque un emplacement mesurant cent pieds (100') dans ses lignes nord-est et sud-ouest et environ quatre-vingt-cinq pieds (85') dans ses lignes nord-ouest et sud-est, borné au nord-ouest au terrain ci-dessus décrit propriété de Damien Lavoie, vers le nord-est à un terrain propriété de Monsieur Damien Lavoie (rue projetée), vers le sud-est et le sud-ouest à Damien Lavoie; lequel terrain est connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trois cent dix-neuf (Ptie 319) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Alexandre, division d'enregistrement de Kamouraska, circonstances et dépendances, avec bâtisses dessus construites. Cet immeuble appartient à Monsieur Chanel Lavoie pour l'avoir acquis de Monsieur Damien Lavoie, suivant acte reçu devant Me Hervé Lamonde le 12 octobre 1976, et enregistré dans Kamouraska le 13 octobre sous le numéro 110,929".

Le montant que l'adjudicataire devra verser au Shérif en argent ou par chèque certifié, au moment de l'adjudication est fixé pour le 1er terrain est au montant de 35,714,25\$ et pour le 2e terrain est au montant de 20,513,35\$, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement division Kamouraska, 395, rue Chapleau, St-Pascal, le vingt-troisième (23e) jour de juin 1981, à 11.00 onze heures de l'avant-midi.

Maurice Morin,
Shérif-adjoint
district de Kamouraska
Tél.: 862-3579.

Commission Scolaire régionale du Grand-Portage



APPEL D'OFFRES NO 318

Huile à chauffage

La COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU GRAND-PORTAGE demande des soumissions pour la fourniture de l'huile à chauffage, Grade 2, pour l'année 1982-83 pour les édifices suivants:

Huile à chauffage Grade 2	Quant. approx.	Capacité des réservoirs
1-Ecole Polyvalente Trois-Pistoles	535,000 litres	27,000 litres
2-Ecole Polyvalente Squatec	200,000 litres	35,000 litres
3-Ecole Polyvalente et Métiers de Cabano	490,000 litres	22,000 litres 11,000 litres
4-Ecole Polyvalente St-Pierre	580,000 litres	22,000 litres 66,000 litres
5-Annexes St-Pierre. N.B. Pour art. 4 & 5. Livraison par camion citerne, modèle desservant résidence privée.	68,000 litres	4,450 litres
6-Edifices des bureaux Rivière-du-Loup	68,000 litres	
7-Ecole de Métiers Rivière-du-Loup. N.B. Livraison par camion citerne, modèle desservant résidence privée.	445,000 litres	44,500 litres
8-Ecole Polyvalente St-Pascal	400,000 litres	44,500 litres
9-Ecole Polyvalente Ville Dégelis	400,000 litres	44,500 litres
10-Ecole Secondaire Isle-Verte	45,000 litres	4,450 litres
11-Ecole St-Jean-Baptiste St-Hubert	45,000 litres	
12-Ecole Polyvalente du Transcontinental	200,000 litres	22,270 litres

Conditions:

a) Les prix devront être indiqués séparément pour chaque immeuble. Les soumissionnaires peuvent présenter un prix pour un (1) ou plusieurs ou tous les immeubles faisant l'objet de la présente demande.

* La durée du contrat sera d'un an, du 1er juillet 1982 au 30 juin 1983 ou à partir de la date de l'acceptation de la soumission si celle-ci est passée le 1er juillet 1982.

b) **Condition essentielle:** Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié correspondant à 5% du montant de la soumission, si non, elle ne sera pas considérée.

c) Dans le prix soumis, ne pas inclure le coût du service d'entretien lequel n'est pas demandé.

d) Les livraisons devront être faites entre 9.00 et 16.00 hres.

e) Aucune livraison le samedi, à moins d'une demande du responsable de l'école.

f) Toutes les livraisons devront être contrôlées par un compteur de litres, peu importe le modèle de camion citerne.

g) **Les factures devront être faites en trois copies (3)** et séparément pour chaque école et adressées au bureau de la Commission Scolaire Régionale du Grand-Portage, 464-A rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, avec mémoire de livraison à l'école.

h) A l'école de Métiers de Rivière-du-Loup, l'huile devra être livrée en grande quantité à la fois.

i) Les soumissions devront nous parvenir, sous enveloppe scellée et identifiée: "SOUMISSIONS POUR HUILE A CHAUFFAGE (no 318)" au bureau de Régisseur des services de l'approvisionnement, Albert Sirois, au 464-A rue Lafontaine, Rivière-du-Loup au plus tard le 11 juin 1982, à 16:00 heures.

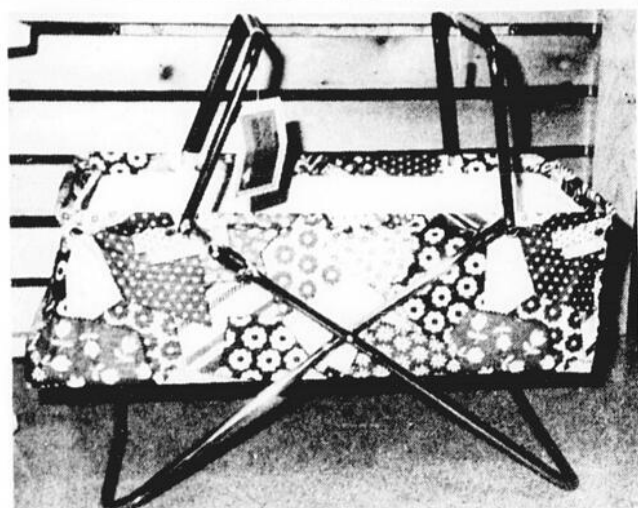
LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU GRAND-PORTAGE ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Fait à Rivière-du-Loup, ce 20 mai 1982.

Marc Bélanger
Directeur général.



Semaine du poupon



Lits d'auto pliants

Couleur brun avec imprimés. Régulier \$27.98
No. 48080

Spécial: **\$22.99**



Lampes

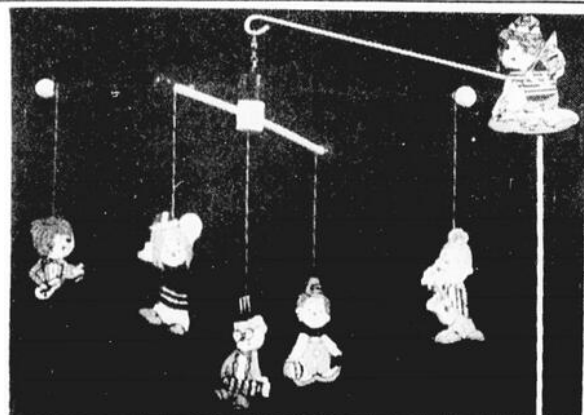
pour chambre de bébé. Choix de plusieurs figures, en vinyl. Régulier \$13.98
No. 48143

Spécial: **\$9.99**

Bains

de plastique avec porte-savon, choix de 4 couleurs. Régulier \$5.98
No. 48107

Spécial: **\$4.99**



Mobile musical

Fait de bois peint à la main, non toxique, choix de 3 modèles. Régulier \$20.98
No. 48140

Spécial: **\$15.99**

Pyjamas Polo

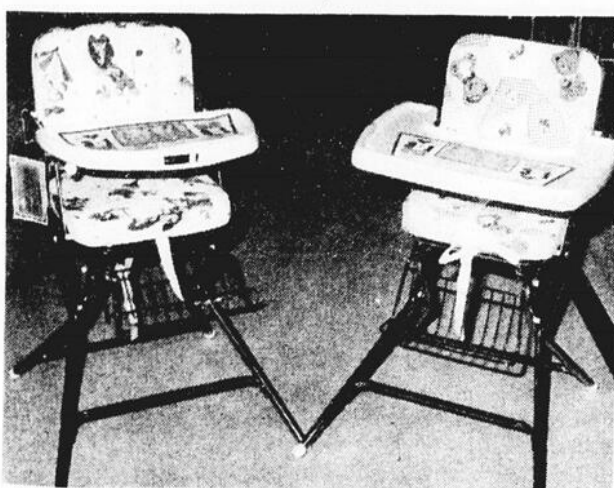
Fait de polyester et coton, style baseball, grandeurs 12 à 24 mois. Régulier \$7.98
No. 47191

Spécial: **\$5.99**

Pyjamas

Ratine de coton pour bébé de 12 à 24 mois, choix de motifs. Régulier \$8.59.
No. 47172

Spécial: **\$6.99**



Chaises hautes

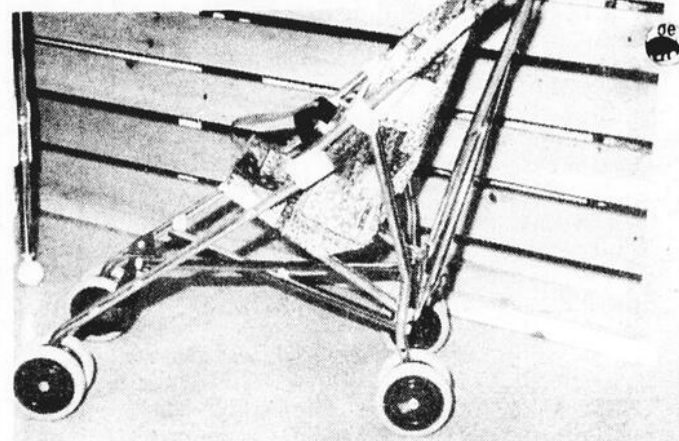
"convertibles" 3 dans 1. (chaise haute, chaise pour enfant, chaise de cuisine) ne bascule pas, facile à nettoyer, tablette à 4 positions. Régulier \$49.98
No. 48100

Spécial: **\$39.49**

Poussettes pliantes

Facile à ranger.
Nos. 48045 et 48048

Spécial: **\$34.99**



Matelas "Bay-B-Bear"

Grandeur 27" x 52" pour lit de 30" x 54", 133 ressorts, recouvert de vinyl, facile à nettoyer.
Régulier \$49.98
No. 48125

Spécial: **\$39.99**

Couches

Flanellette de coton, grandeurs 26" x 36", lavable à la machine. Régulier \$13.98
No. 47217

Spécial: **\$9.99**

**AVEC DOUBLURE
PERMASÈCHE
CAPITONNÉE**

Pampers

5.39	3.69	3.69	8.39	1.99	4.39	8.39
NOUVEAU-NE 6 à 11 lb Boîte de 48.	DE JOUR 11 à 16 lb	DE JOUR 24 SUPER ABSORBANTES 16 à 23 lb	DE JOUR 60 SUPER ABSORBANTES 16 à 23 lb	DE NUIT 11 à 23 lb	PREMIERS PAS 24 plus de 23 lb	PREMIERS PAS 48 plus de 23 lb

Exposition de photos

Votre magasin Co-Op en collaboration avec le magasin La Baie organise une grande exposition de photos de bébé, apportez vos photos au magasin Co-Op. Samedi le 29 mai à 15 heures, les trois photos les plus originales seront choisies

et les gagnants recevront du magasin Co-Op une caisse de couche à son choix et du magasin La Baie ils recevront chacun un bon d'achat de \$20.00. La décoration florale à cette occasion sera faite par le Jardin Belge.

ATTENTION

Jeudi, vendredi, samedi, **exposition d'un grand choix de meubles et accessoires pour bébé**, dans le mail du Centre Commercial.

la Baie

VISA

MasterCard

**Pour des aubaines sensass...
demandez-nous n'importe quoi ou presque.**

298 Boul. Thériault,
Rivière-du-Loup